



République du Bénin



Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines (MEEM)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
SIMPLIFIÉE DU SOUS-PROJET D'ÉLECTRIFICATION
RURALE DE 25 LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DES
COLLINES (Lot 1)

ANNEXES

Réalisé par :

GROUPEMENT SAGE-C/ EED

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

Octobre 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 1



 Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zone (Lot 1.)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DANGWIMIN Y- Bertin	Conseiller Conseiller	97318179	
02	ROZONDE K. Gerson	Instituteur	97813380	
03	DASSA K. Jatrice	Conseiller UACO	62299179	
04	FEKOTAN ARMAND	CV	97087237	
05	AFFOZIN Firmin	Conseiller	97301693	
06	SOSSOU-KOUTA Achille	Conseiller	663215040	
07	ABIDO Antoine	CV	96952093	
08	OGOWBI Hésèthe	Conseiller Secrétaire	96946348	
09	TOSSOU Gestein	Conseiller	52482840	
10	OLAKERE Aboudou	Conseiller	53618082	0
11	ODJOUA  Daouda	Conseiller	91769228	
12	OGAH Abibatou	Conseiller	96320626	
13	AKOBI Vincent	Conseiller	94305628	



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4.)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ARIKOHAN Dorcas	CA/DASSAJE	95 50 96 44	
02	ATCHOGBAN Dominique	Conseiller / CV	95 20 98 37	
03	JOSEPH AVEDA	CV / Ayétoou	97 94 08 96	
04	TOGNON Jacques	Conseiller / F. P. S. / S. P. / S. P. / S. P.	97 60 46 6	
05	AFFOKPO Jonas	CV / Banon	96 03 74 66	
06	ASBO S. Sylvain	CV / Ife de Zoungou	95 76 15 03	
07	AFFEDJOU Comlan	IF. ZOU	95 48 46 93	
08	LOGBO Armand	C/SGCCPE	97 07 60 28	

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	29/07/24
Début de la séance	:	18h31
Fin de la séance	:	19h01
Commune	:	Glazoué
Arrondissement	:	Thio
Village/quartier	:	Abessouhoué
Lieu	:	Maison du C.V. de Abessouhoué
Langue de travail	:	Française - Mathi

Représentants du Consultant : TINGOE Olga
Dr YABI Houé
Dr Thierry AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social relative aux travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono, une consultation publique s'est déroulée le 29 juillet 2024 avec les habitants de Abessouhoué. La rencontre a débuté par le discours introductif du chef village exprimant ses remerciements et son soutien au projet. Par la suite, le consultant a pris la parole pour présenter les objectifs de la rencontre, en expliquant en détail les aspects clés du projet ainsi que ses bénéfices potentiels. La population, particulièrement engagée, a saisi l'opportunité pour formuler ses préoccupations et suggestions, contribuant ainsi activement à l'échange.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DJEGNON Modeste : Nous sommes d'accord et heureux de ce projet. Avec nosuelles non-traces comment est ce que l'installation se fera.....

AHOUANGBONOU Germain : Nous sommes très content et pressés. L'électricité est une nécessité, cela contribue au développement du village. J'ai beaucoup d'appareil électronique et un ordinateur. Comment accéder aux compteurs?.....

DENAGNON Augustin : Merci beaucoup pour ce projet. Il nous tarde que vous commencer. J'ai un panneau solaire mais, ce n'est pas suffisant.....

AGLAKA Yves : le courant est une nécessité et pour faire l'extension chez les particuliers cela n'est pas avantageux et coûte cher. Quelle est la date de démarrage du projet.....

Réponse du consultant.....

Après l'intervention des habitants, le consultant les a remercié pour la pertinence de leurs questions et suggestions. le consultant a rassuré les participants en leur rappelant que les travaux seront effectués par des experts et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter.

Il leur a également demandé de se rapprocher des agents de la SBE pour plus d'éclaircissement concernant l'obtention des compteurs tout en leur précisant que le projet démarrera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies.....

Les habitants ont été satisfait des apports de solutions donné en réponse à leurs préoccupations. Ils sont très content et adhérent au projet.....

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées: décentraliser les bureaux de la SBEE pour qu'ils soient plus proches de nous et interviennent plus tôt quand on fait appel à eux.
Fournir des équipements agricoles pour soutenir les agriculteurs et les femmes.
Les habitants adhèrent au projet et ont hâte que le projet démarre le plus tôt.


DADAHO Edwige
Représentante des femmes)

Ont signé :

AGBLAKA Joseph




AVLESSI D. Olivier
Représentant des jeunes)


Chef du village
Abessouhoué


AGBLAKA Yves
Représentant des sages)


TINGOE Olga
(Représentante du consultant)


ASE GYON
Modeste
(Conseiller du village
ABESSOUHOUE)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Abessoufoussé Arrondissement : T. R. I. O Commune : G. Lagoré
Date : 29/07/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DSEGNON Modeste	chauffeur	97 14 12 42	
02	AGBLAKA IVE	cultivateur	66 40 94 02	##
03	AGBLAKA Joseph	CV	97 90 92 40	
04	AHOUCANGBONOU-Germain	Couturier	90 94 68 62	
05	AVLÉSSI D. K. Olivier	chauffeur	57 43 42 51	
06	DENAN HIN Augustin	cultivateur	67 90 04 04	
07	AMONLES élément	Agent a CFE	67 87 90 79	
08	AVLÉSSI Domagien	Département		
09	AGBLAKA Antoku	Cultivateur		
10	ADDOBO BISSISSI Achil	Nagou	97 43 79 60	
11	AGBLAKA Emic	Nelamien	67 34 84 08	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUE DAHO Jean	cultivateur	90 66 94 54	
13	AHOLOG Ruffa	AP cultivateur		
14	LEGBA HANANSE clair	AP cultivateur		
15	SÈHOAE Floreane	AP cultivateur		
16	ATChakoto Inesse	AP cultivateur		
17	NAHDAHO Edxige		66 97 79 54	
18	ADITI Geduc	Nagon	67 39 33 36	
19	HINDE ALIDA	Tenagerie		
20	DAHADAHO Benfigne	Tenagerie		
21	AZIBAGAWEI	cultivateur	57 19 66 05	
22	GNIHASSOU Edocxie	Tenagerie	66 49 59 36	
23	BOCOBE Pierre	Directeur	96 32 03 67	
24	AKPODJI Nina	AP Cultivateur		
25	ADOUNSI Josè	cultivateur	90 53 95 04	
26	ADITI Théodore	Tagon	95 60 46 67	
27	SOSSA Siméon	Depenseur	67 29 07 96	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	30/07/24
Début de la séance	:	19h07
Fin de la séance	:	20h
Commune	:	Dassa
Arrondissement	:	Tre
Village/quartier	:	ADJALE
Lieu	:	Maison ADJINDA
Langue de travail	:	Française - Idoasha

Représentants du Consultant : TINGOE PPO
Dr YABI Herve
Dr Thierry AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono, une consultation publique a eu lieu le 30/07/24 à ADJALE. Après le discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leurs avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADJINDA Antoine: Nous sommes très content et impatient. Merci beaucoup à vous.

M. Simon: Merci beaucoup à vous pour l'initiative. Comment est-ce que le projet va se dérouler?

ADJINDA Honorine: Nous sommes très contente du projet. Le projet répond à d'autres besoins?

HESSEU Philomène: Nous très impatient le projet va jusqu'à KPEPE KPEPE?

ADJINDA Thomas: Merci pour l'initiative. C'est une très bonne chose. Quand est-ce que nous serons dédommages?

Réponse du consultant
À la suite des différentes interventions, le consultant a remercié les habitants pour avoir répondu présent, ainsi que pour leurs apports. Ces derniers ont été rassurés sur la réalisation du projet et que ça débutera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies. Les autorités seront informées de la suite et ils les tiendront au courant. Le consultant a rappelé qu'il s'agit d'un projet de électrification rurale. Toutefois, leurs recommandations seront prises en compte et peuvent faire objet de nouveaux projets. Il a répondu que les personnes affectées par le projet seront dédommages dès que les différentes phases nécessaires seront finalisées. Les habitants ont été satisfait des réponses fournies par le consultant. Ils sont content et adhèrent au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

- A la fin de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées:
- Employer la main d'œuvre locale
 - Mise en place d'une microfinance avec des taux d'intérêt bas afin de soutenir les femmes
 - construction de latrine car le village est devenu un dépôt de matière fécale
 - Réflexion à la gestion des ordures
 - création / construction d'hôpital, de pont, de poste de police;
 - Faire des vons pour faciliter l'installation des lignes électriques
 - Fourniture en eau potable car les camions de SATOM épuisent nos réservoir d'eau
 - Que la SBEI informe avant de faire ses coupures
 - les habitants d'Ile-Mantre ont besoin d'électricité car l'insécurité prend de l'ampleur.
- la population est prête et n'attend que le démarrage des travaux.

Ont signé :


ADJINDA Honorine
(Représentante des femmes)


ADVARKA Barthelémy
(Représentant des sages)


ADJINDA TESSI
(Représentant des jeunes)


TINGOE Olga
(Représentante du consultant)


IBA DOSSA
Chef du village


ORE Simon
(Conseiller du Village
Ile-Mantre)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot.....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ADJALE Arrondissement : Tze Commune : Dassa
Date : 30/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADJINDA Antoine	Agriculteur	6606-93-89	
02	ADJINDA Rebecca	Agricultrice	6370-16-07	
03	KAMADE Dikou	Agricultrice	6033-27-12	
04	ETEKA Léocadie	Agricultrice	66-06-93-89	
05	HESSEU Philomène	Agricultrice	63-70-16-07	
06	ADJINDA Honorine	Agricultrice	65-76-53-55	
07	HAYA Diane	Coiffeuse Promesse	60-33-27-12	
08	LEGONDA André	Agriculteur	90-86-92-13	
09	ALLALE Cynidique	Coiffeur	9723 74 37	
10	ALLALE Felicien	Mécanicien	60-33-27-12	
11	Fhtoro Rejman	Ag surveillance	6306 3257	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGLOSSA Philomène	Agricultrice		
13	Adyinda thomas	Agriculteur	914134590	
14	ADSSINDA Tossi Léon	Technicien agricole	91358388	
15	ADSSINDA K. Cyrille	Maçon	53 169197	
16	AGLIDAM K. Honoré	Élève	59 75-87-46	
17	DAWA Martine	Agricultrice	95972261	
18	ADSSINDA Emilienne	Transformatrice	69544474	
19	ADSSINDA Mathieu	Agriculteur	95-97-22-61	
20	EZIN Gili	Menuisier	5060 15 31	
21	ANAKA Barthelémy	Cultivateur	633289 32	
22	KOBA Béatrice	Ménagère	66-06-93-89	
23	BALOGOUN Jacob	Agriculteur	6431-68-40	
24	AVOUN Kpadonou	Agriculteur	66-06-93-89	
25	ACOUN GEORGE	Agriculteur	64-31-68-40	
26	EGOUNDA Roger	Agriculteur	41-23-45-90	
27	GAFAROU Olivier	Agriculteur	91-02-30-50	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/07/2024
Début de la séance	:	08h40
Fin de la séance	:	09h40
Commune	:	Glagoue
Arrondissement	:	Aklampa
Village/quartier	:	Afinzaungo-Kpota
Lieu	:	Maison du CV
Langue de travail	:	Française-Mahi

Représentants du Consultant : TINGOE Opa
Dr YABI Houe
Dr Thierry AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 27 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à Afinzaungo-Kpota dans le cadre de l'étude d'impact des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leurs préoccupations et suggestions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

M. SATOGNON Ambroise: Nous vous souhaitons la bienvenue et espérons que le projet puisse se réaliser dans les plus brefs délais.

DJOGBE Médard: Merci au gouvernement pour la mise en place du projet. Nous l'acceptons à cœur joie.

GNANGOUNOU Kpokaiwe: Je vous remercie chaleureusement et je souhaite que le projet se réalise assez vite.

ALLAGBE Innocent: Merci! Quelle est la date de démarrage du projet?

Réponse du consultant

Le consultant a répondu que le projet démarrera dès lors que toutes les formalités nécessaires sont remplies.

La population adhère au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

- À la fin de cette rencontre qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, les recommandations suivantes ont été formulées :
- Elire une autorité ministérielle venant d'Aklampa, ainsi ses causes seront défendues.
 - Engager de la main d'œuvre locale.
 - Fournir des tracteurs pour les travaux agricoles.
 - Construction d'hôpitaux, de laboratoires et de centre de maternités avec du personnel compétent.
 - Orienter les projets vers Aklampa afin d'attirer les regards des politiques.
 - Construction de routes et de ponts.
 - Installer des pompes manuelles.

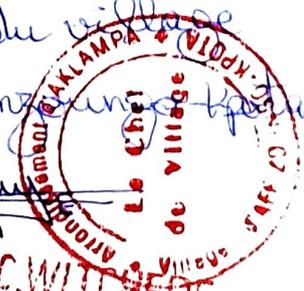
Ont signé :


ALLAGBE Léfiwin
(Représentante des femmes)


HOUNSOHIN Gboluwin
(Représentant des jeunes)


AGOSSA D. Samuel
(Représentant des sages)


TINGOE Olga
(Représentante du consultant)

Chief du village
de Afimpony

Emmanuel C. WITCHEDE



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Akimozangbe Koto, Arrondissement :, Commune : Garagou,

Date : 26/07/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Embarquement
1	HOUNSOHN Ebohiorin	Cultivateur	966 558881	(2)
2	DJINANDJO Basile	Chauffeur	66 73 93 66	1
3	GNANSIDJIND Kpekamin	Forgeron	414121 26	1
4	SATOGNON Ambroise	Technicien 1491000000	4187590 96558867	Sylus
5	ASSONGBA Sassa	Cultivateur	962666 02	Ancis
6	TEHEDJIN Fasoal	Menuisier	974521 18	1
7	HUILTCHENE C. Emmanuel	CV Aff Koto	97412054	1
8	GBEGNON Elisabethe	Commerçant	91595090	1
9	KOAYE Evariste	Étudiant	41868168	1
10	DESSOMIN Nénuse	Manager	91592748	1
11	HOUNDJOU Tozomou	Manager	✓	1

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TEHARRI Rolande	Tenagère	96001810	RTR
13	TCHARI Maniella	Coiffeuse	47152037	B2D
14	SOSSOU Geneviève	Tenagère	—	0
15	ASSONGBA Benoitte	Commerçante	06749139	0
16	THENERIN Leuire	Tenagère	—	ft
17	HENSI Hortanca	Tenagère	—	0
18	SOSSOU Perlestone	Tenagère	—	0
19	HOUNDEHISI Julienne	Tenagère	—	0
20	GOUDJE Elise	Tenagère	96151550	000
21	ALLAGBE Lélinin	Tenagère	62851855	0
22	AHOUANZONMIDN Odette	Ménagère	58-06-15-50	0
23	OGOUBI Odette	Tenagère	97253858	00
24	KINYEYEN Akoua	Tenagère	—	00
25	DIDGBEDE Françoise	Ménagère	90866064	0
26	AZONIDHON Agnince	Tenagère	—	0
27	AKPOVI Clavière	Tenagère	—	A

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ASSONGBA Nathèle	Secrétaire	53 28 26 36	Assongba
29	DADJEMIN Gladys	Menagère	✓	DA
30	TCHAGI Zoubalwin	Menagère	✓	30
31	NDNTI Michel	Agriculteur	40 80 32 85	NDNTI
32	SOSSOU Bienvenu	Menagère	96-37-02-60	SOSS
33	SOISSOU Soudji	Menagère	51.96.11.98	SOSS
34	HOUNDOSSOU Sidonie	Para-vétérinaire	69 12 97 78	duy
35	AGOSSA Insson	Cultivateur	62 89 12 82	
36	GBEGNON Bennard	Cultivateur	97 65 37 29	
37	TOJEMIN Florent	Cultivateur	86 44 58 24	TOJEMIN
38	ANANT ANATO T. Marietta	Etudiante	97 74 56 67	ANANT
39	HOUNGBEGNON ACOMAN	Menagère	67 89 58 05	39
40	ASSOGBA Sébastien	Agriculteur	97-45-71-18	ASSOGBA



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 27/07/2024
Début de la séance	: 10h
Fin de la séance	: 11h30
Commune	: Glazoue
Arrondissement	: Abalo
Village/quartier	: Afinzoungou
Lieu	: Maison du CV
Langue de travail	: Française-Mahî

Représentants du Consultant : TINGOE OLOA
Dr YABI HENEL
Dr Thierry AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 27 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à Afinzoungou dans le cadre de l'étude d'impact des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou, Mono. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leurs avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SOANONDE Georges: Le courant est une chose indispensable. Merci au gouvernement.

TOSSA Renaud: Merci pour avoir pensé à nous. Nous sommes impatient.

DOSSA Angele: Je voudrais savoir comment seront transportés les poteaux électriques malgré l'état impraticable des routes.

AHOUANZONHAN Robert: Merci. Quelle est la date de démarrage du projet?

Réponse du consultant

Le consultant a répondu que le projet démarrera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies.

Le consultant a rassuré les interviewés en leur rappelant que le projet est géré par des experts qui prendront en compte tous les détails possibles avant le démarrage des travaux.

La population adhère au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de la rencontre qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Avec la densité actuelle de la population, Ankplampa devrait être considéré comme une commune.
- Fournir de l'eau potable à la population.
- Construire un marché pour faciliter le développement de l'arrondissement car les agriculteurs perdent du temps et de l'argent pour transporter leurs produits vers la zone-centre.
- Construction de la grande route d'Ankplampa qui mène vers ses différents villages.
- Construction de carrières, de ponts et de latrines.

✶

Ont signé :


DOSSA Angèle
(Représentante des femmes)


ERIC DANSEDE
(Représentant des jeunes)


ALLAGBE Innocent
(Représentant des sages)


TINGOE etga
(Représentante du consultant)


Chef du village
d'Anzoungou





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Himzougou Arrondissement : Al-Sambara Commune : Khogone
Date : 26/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ALLA GBE Erié	Cultivateur	67 58 82 21	
2	ATCHANA Paul	Cultivateur	62 72 42 34	
3	ATCHADA Modeste	Cultivateur	43 33 27 31	
4	TOMONOTI Abikou	Cultivateur	/	
5	AKO HOUETHEMBO S. Erié	Stafeur	97 40 92 30	
6	DE Koundé Oscar	Chauffeur	97 4 14 96	
7	ABENISSO Dos-Amieas	Cultivateur	97 4 17 41	
8	ATHOUANZONON Robert	Cultivateur	95 46 47 95	
9	DANSENE Paoline	Cultivatrice	/	
10	DOSSA Angèle	Cultivatrice	67 51 32 34	
11	TDSSA Renaud	Terrainier	97 30 10 21	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ALLAGBE Kaha Innocent	Boucher	67 37 57 94	
13	ITEHADA Kangnivé	Cultivateur	54 51 94 35	
14	HONTCHÉDE Soul	Releveur	43 33 94 54	
15	DJOGBEDE Théobald	Cultivateur	92 15 63 37	
16	YDUM Olette	Tenagère	91 50 36 25	
17	DANSEDE Dégla Eric	Releveur	96 48 76 45	
18	KINYETIN Tanceline	Tenagère	67 33 73 98	
19	HESSI Winkoaké	Brûleur	57 63 14 52	
20	AIFA Sidemie	Tenagère	✓	
21	DADDEHIN			
22	HOUNSOSSOU S. Victoria	Producteur Riz	96 10 57 26	
23	WITCHEDE Julien	Cultivateur	67 59 01 03	
24	HEDESI Justin	Chau fleur	96 00 21 28	
25	AGDOSSA Dorcas S.			
26	DJOGBEDE Tanc	Cultivateur	96 19 33 13	
27	SOGNON-DES Georges	Cultivateur	92 41 06 67	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SOIGNON-DES Lenoir	ExPERT agricate	9741 0668	
29	BRUNNINON Christian	Etudiant en agr	51173279	
30	COTEHEM Séraphin	Producteur	6752-36-40	
31	Des Lenoir Joseph	Producteur	97 99 2528	
32	ATCHADA Jean	Cultivateur	40 10 81-80	
33	ATCHADA calix	Taxe	34 70 08 88	
34	ATCHADA Nolde			
35	ALLAGBE T. Jean	Restaurateur	67-88-46-73	
36	ALLAGBE T. Gilbert	Relais	67 04 51 00	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	28/07/2024
Début de la séance	:	15h05
Fin de la séance	:	15h30
Commune	:	Glazoue
Arrondissement	:	Abi Dampa
Village/quartier	:	Agbagbadji
Lieu	:	SOWOGO Dohé
Langue de travail	:	Française- Mabi

Représentants du Consultant : TINGOE SPO
Dr YABI Herud
Dr Thierry AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 28 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à Agbagbadji dans le cadre du projet d'électrification rurale de 150 localités des départements des collines, Zou et Mono. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leur avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Estou Clémentine : Quelle est la date de démarrage du projet ?

GIANTOU Agouncho : Est-ce que le projet a un appui à faire aux femmes ?

HOUNKPE Sylvain : Nous sommes impatients que le projet se réalise assez vite.

NONDE Emile : Quelle est la date de démarrage du projet ?

Réponses des consultants

Le consultant a répondu que le projet démarrera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies.

Le consultant a répondu que ce projet est une initiative qui s'occupe essentiellement de l'électrification rurale, mais que les recommandations sont prises en compte et feront peut-être office de nouveaux projets.

La population adhère au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette séance qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Fournir de l'eau potable aux habitants du village.
- Fournir des pannes solaires.
- Soutenir les agriculteurs en leur fournissant des outils de travail et des appuis financiers.
- Engager de la main d'œuvre locale.
- Arranger l'état des routes pour les rendre praticables.



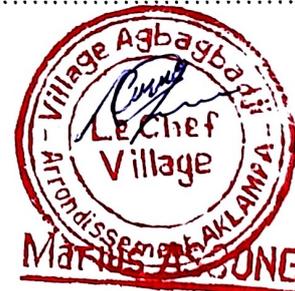
Ont signé :

DJOGBEDE Adèle
(Représentante des femmes)

GNITIN Baudra
(Représentant des jeunes)

LEODE Samuel
(Représentant des sages)

TINGOE Olga
(Représentante du consultant)



MARIUS A. GONGBA
Chef du Village de
AGBAGBADJI

KPOGNIHOUE Zanon
(Conseiller du village
AGBAGBADJI)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Agbadadadi Arrondissement : Atakpampa Commune : Sogomé
Date : 28.07.2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MONJE Emile	Cultivateur	98688922	
02	KPOGNIHOUE Zanou	Conseiller AGB	45013741	
03	SOGNON Comlan	Contracteur	/	
04	KPOGNIHOUÉ Noélie	Ménagère	/	
05	LEODE Apollinaire	Cultivateur	60651356	
06	AKOPON Christiano	Cultivateur	60520706	
07	GBAGNON Jeanves	Cultivateur	60536547	
08	SOGNON Adolphe	Religieux AGB	60530705	
09	LDKO Beatrix	Ménagère	60522331	
10	LEODE Samuel	Cultivateur	68918334	
11	ATCHAGA Etalina	Cocontractante	60535702	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DEKOUNDE Louise	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
13	AVIBETHN Bernadette	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
14	VIDE Victoire	Tenagère	45 98 78 92	<i>[Signature]</i>
15	GANDSI Albertine	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
16	GUEWATHN Rosaline	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
17	LANTHOFO Seaque-line	Tenagère	42 20 38 65	<i>[Signature]</i>
18	ADOUANTOUE Abel	Coffeur	65 75 29 66	<i>[Signature]</i>
19	EBOD Clementine	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
20	DJOGBEDE Adèle	Tenagère	55 28 05 96	<i>[Signature]</i>
21	EZIN Virginie	Tenagère	65 38 92 84	<i>[Signature]</i>
22	LOKO Monique	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
23	HOUNGBO Heundenanbé	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
24	LOKO Agathe	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
25	SOGNON Crepine	Tenagère	60 53 67 07	<i>[Signature]</i>
26	DADONBISI Hanganisade	Tenagère	✓	<i>[Signature]</i>
27	SENDI Fabrice	Mécanicien	60 53 02 12	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	GANTOLI Agounahé	Cultivateur	60 53 64 10	
29	SOGNON Elisabeth	Heragère	✓	
30	KPOGNITHE Sylvain	Cultivateur	60 19 11	M. 
31	SOGNON Sophie	Heragère	✓	S. 
32	N'HOITE Bathelémy	Cultivateur	44 19 74, 11	
33	ASSONGBA Nouris	C. Y. Agrobodi	63 83 12 5 8	
34	ASSONGBA C. Sylvain	Cultivateur	96 25 45 16	
35	ASSONGBA Nouwagan	Cultivateur	86 4 07 6 7 26	

Procès-Verbaux (PV) et listes du lot 1/Agouagon

	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE RÉPUBLIQUE DU BÉNIN	
Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME) *****		
Projet d'Électrification Rurale (PERU) *****		
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 1...)		
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC		
Date	:	21/02/2024
Début de la séance	:	10h15'
Fin de la séance	:	11h45'
Commune	:	GLAZOUE
Arrondissement	:	THIO
Village/quartier	:	AGOUAGON GNONNOUGBO
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Hateha
Représentants du Consultant	:	DJIBOU Sylvain ECHHA Gaël
A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE		
<p>Le mardi, vingt-quatre, et le mercredi, vingt-un, février, a été tenue une séance de consultation publique à AGOUAGON GNONNOUGBO dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rural au Bénin.</p> <p>A l'ouverture de la séance, le chef du Village (CV) Monsieur Armand FEKOTAN a adressé ses mots de joie à tous les participants pour leur forte mobilisation. Il a également dit un sincère merci à l'équipe de consultants et a accordé la parole à Monsieur Gaël ECHHA pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;- recueillir les préoccupations des participants;- répondre aux questions posées par les participants. <p>Après cette intervention, les questions et débats ont été</p>		

B. QUESTIONS ET DEBATS

- FEKDTAN Armand : je remercie l'Etat béhinois pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir si des lampadaires sont prévus dans ce projet.

- SONON Alexandre : Merci de m'avoir accordé la parole. Je veux faire une doléance à l'endroit du Gouvernement. Il y a d'autres hameaux de notre village qui n'ont pas le réseau de la SBEE. Il s'agit de : GANDJI TOXLAME, AGBESSI-DOXO, SISI DOXO, SOUMANDOU DOXO et WODJI. Nous voulons une extension dans ces localités.

- HOUNDOLO Lucas : je salue l'ensemble. J'aimerais demander les formalités à faire pour un abonnement au réseau. Est-ce que nos jeunes peuvent travailler avec les entreprises qui feront la mise en œuvre ? J'ai une doléance qui va dans le sens de l'acquisition des matériels de travail du centre de maraîchage de AGOUAGON ENONNOUGBA. Que le Gouvernement nous aide en tant que jeune à joindre les deux bouts.

Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les lampadaires ne sont pas prévus dans ce projet. Ensuite, il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles. Il a aussi dit que le promoteur et l'entreprise prennent les dispositions pour le recrutement de la main d'œuvre locale.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour ces derniers d'exprimer leurs différentes préoccupations, après avoir écouté et compris l'exposé du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la réalisation des travaux du projet.

Les doléances et recommandations faites
sont les suivantes :

- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique ;
- installer des lampadaires dans les hameaux du village ;
- étendre le réseau de la S.B.E. dans les localités telles que : Grandji Tolame, Agbessi-Doxo, Sisi Doxo, Soumanou Doxo et Wedji ;
- réduire le coût d'abonnement pour permettre à tout le monde de bénéficier du projet ;
- recruter la main d'œuvre locale ;
- soutenir les jeunes en matériels de maraîchage ;
- démarrer le projet dans un bref délai.

Représentante
des femmes

Jessy
DOSSOU Gisèle

Représentant des
sages

Alex
SONON Alexandre



Ont signé :

Armand Fekotan
V. Agouagon - Gnoungbo

Représentant
des jeunes

K. Lucas
HOUNDOLO Lucas

Armand FEKOTAN

Consultant

Sylvain Djibou
Sylvain DJIBOU



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Agouagon Gnonnougbo Arrondissement: TCHLO Commune: GLAZOUE
Date: 24/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HOUNKOH K. Lucas	Marchand	96506972	[Signature]
2	FATONJI Jean	Cultivateur	✓	[Signature]
3	AFFOYA Georgette	Managère	61267059	[Signature]
4	GOMEZ Annique	Managère	96044096	[Signature]
5	FAVI Flora	Managère	50976620	[Signature]
6	HOUNKPATIN Gloria	Managère	67878216	[Signature]
7	DOSSOU Pascaline	Managère	51297773	[Signature]



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	TCHOUNTI Georges	Cultivateur	67771356	[Signature]
9	DEGLA Janvier	Managère	96468708	[Signature]
10	HOUNGNISSO Emile	Cultivateur	61-95-71-08	[Signature]
11	EDUMA Jeannet	Cultivateur	60705712	[Signature]
12	MEKPOHAI Jospin	Cultivateur		[Signature]
13	GOTOHOU Jean Baptiste	Cultivateur	87472200	[Signature]
14	BLOH Gynphorose	Managère	✓	[Signature]
15	ADJALLALA Romeo	Projetant	54-40-80-49	[Signature]
16	AKPO Jean-Marie	Electricien	53779933	[Signature]
17	HEGBE BASILE	Plombier	57648109	[Signature]
18	CLO Marius	Electricien	53281843	[Signature]



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	GNASSOUNOU Célestine	Productrice	66760550	#
20	FEKOTAN AZOZO	C ✓	97089237	Signature
21	Dossou Gisèle	Productrice	97601870	Juste
22	DIHOKIN Banabé	Productrice	52582257	B
23	FANI AZOGNIKPO	Productrice	-	Signature
24	AFFOYA Georgette	Productrice	61267059	Signature
25	GOMEZ Anick	Productrice	96066096	Signature
26	FADEGNON Célestine	Productrice		Signature
27	GANDE Virginia	Productrice		A
28	GANDE Gertrude	Productrice	67524837	Signature
29	KINHA Bidiel	Producteur	67099595	Signature



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	Ibroungnissou Lambert	Producteur	96472647	Signature
31	ALYKO Yves	Producteur	69348730	Signature
32	AGUIADAHOU Jernas	Producteur	62299799	Juste
33	GANNA Marcel	Producteur	61079605	Juste
34	Kringniho Jacqueline	Producteur	51619768	Juste
35	GBekan Justine	Productrice	51137771	Signature
36	GANDE Angele	Productrice	95233952	Signature
37	BOTOBOBISSI Christian	Producteur	61803428	Juste
38	AMAKPE Justin	Producteur	69752025	Juste
39	AFFOZIN Firmin	Producteur	97301693	Signature
40	SONNON Alexandre	Producteur	61858275	Signature



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	SONNON Mathieu	Cultivateur	95111607	
42	HOUODO Mathial	Placancier	95500150	
43	HOUNGUISO Anbinelle	Menagiere	66632505	
44	GANGNITO Estelle	Managiere	-	+
45	Bloh Georgette	Menagiere	-	⊖
46	Agossou Eudocav	TM	67336066	
47	DIODAN Laurance	Menagiere	67425429	
48	AHOWOU Appolinaire	Producteur	97858950	
49	AHOUDI Marius	Producteur	96887914	
50	HOUNPATIN Julien	Producteur	97571104	⊖
51	GANDE Guy	Producteur	96291452	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot, A...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20-07-2024
Début de la séance	:	10h15
Fin de la séance	:	10h51
Commune	:	DASSA
Arrondissement	:	KERE
Village/quartier	:	AKOBA
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Français / Dassa

Représentants du Consultant : BLOE, Arsène

AGBANOU Thierry / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'Am deux mille vingt quatre et le dimanche vingt et un juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude de l'environnement et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot) au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et remercier sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter le projet et a présenté ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants - le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

EGBEKOU Paulin
- Accélérer les travaux. Nous avons
notamment besoin de l'électricité

AFFODO Julien. Aider le village à
avoir de l'eau potable

MEHOU Rose. Aider le village à
avoir des toilettes publiques

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre n'est bien déroulée les participants ont fait des recommandations suivantes

- Avoir de l'eau potable et de toilettes publiques

- Vite commencer les travaux pour sortir le village de l'obscurité

Ont signé :

Représentante des Femmes

DJEOWI Marlone

67145651

CV de AKOBA

BOSSOU François

96723743

BOSSOU François



Représentant de Sages

AHOUANDE Toussaint

61367169

Représentant du consultant

BL O Ameme

97235907

Représentant des Jeunes

MANSON René

66409396



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot A..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AKOBA Arrondissement : SOCLOBO Commune : DASSA
Date : 20-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AHDJIDE Tawadraf	Cultivateur	61 36 71 69	
2	DOSSOU Marceline	Ménagère		
3	NONUIGNON Victoria	Cultivateur	96 48 09 77	
4	ADJINDA Rigobert	Menuisier	69 21 49 53	
5	TCHYEKOU selange	Ménagère		
6	ODO Beniface	Épiciériste	54 30 55 32	
7	DOSSOU Fiamgona	Cultivateur	96 72 37 43	
8	DOSSOU Bernard	Cultivateur	69 30 87 03	
9	AHANSSOURO Mathias	Cultivateur	66 65 54 02	
10	DJEGUI Evelyne	Ménagère	-	
11	DOSSOU Maxime	Soudeur	67 47 21 66	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TOGNON Célestine	Ménagère	-	
13	DJEGUI Julien	Cultivateur	-	
14	KINKPONME Godjo	Cultivateur	56 65 41 44	*
15	AMOURD Adrien	Cultivateur	96 88 42 22	
16	DGOUDESSI Florence	Ménagère	56 65 42 44	DA
17	DOSOU Thomas	Cultivateur	-	
18	KINKPONME Paul	Cultivateur	54 20 21 10	
19	AGBETOU Léonard	Cultivateur	66 49 89 64	St
20	ADJINDA Gossi Blaise	Cultivateur	59 49 39 16	AAA
21	ESSEGLo Hervé	Cultivateur	95 90 34 13	
22	DOSOU Moïse	Cultivateur	54 32 39 70	AAE
23	AMOURD Barthélemy	Cultivateur	96 83 45 04	AAg
24	DOGNON Michel	Téler	42 70 03 42	
25	ABRO Félix	Mateleur	97 03 05 19	BO
26	AYEKO Patrice	Cultivateur	57 98 70 72	Q
27	ADJINDA Hyacinthe	Mason	-	DA

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ADJINDA Wilfred	Menuisier	96 32 90 59	
29	BATCHOLA Fabien	Cultivateur	-	
30	ATHONGNIMON Antoine	Cultivateur	54 20 87 66	
31	DOSOU Bruno	Cultivateur	90 97 04 20	
32	KATCHOKAN Fidèle	Cultivateur	96 24 02 84	
33	BATCHOLA Gamin	Cultivateur	-	
34	DOSOU Tacos	Cultivateur	96 83 43 75	
35	BATCHOKA K, Emmanuel	Cultivateur	69 62 61 06	
36	DJEGUI Abraham	Cultivateur		
37	DOSOU Eric	Cheffeur	67 14 56 51	
38	ODO Vincent	Cultivateur	69 15 28 12	
39	DOSOU Stanislas	Cultivateur	97 40 00 53	
40	AGBANKPON Victor	Cultivateur	57 67 92 55	
41	OGANRONON Albert	Cheffeur	90 27 94 05	
42	DOSOU Gabriel	Cultivateur	-	
43	DOSOU Mathieu	Macon	96 35 27 39	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
44	ZORHOUN Dien Doume	Cultivateur	6283 0988	
45	BACHOL A Raphaël	Cultivateur	-	
46	ADSI, DA René	Chauffeur	66409396	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 31/07/2024
Début de la séance	: 10h00 min
Fin de la séance	: 14h
Commune	: Glazoue
Arrondissement	: AKI AMK PA
Village/quartier	: ALAWONONSA
Lieu	: Place Publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant :

HOU MBALIDEA Firmin
DK AGBANOU Thény et YABI Herwe'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le trente-un Juillet s'est tenue une séance de consultation Publique dans le cadre d'étude d'Impact Environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et du Mono. Au débat Mr ADETOUHIN Innocent le Chef du Village a remercié et salué les participants sans transition le représentant du consultant présente les points inscrits à l'ordre du jour l'objet de la séance comme suit: présenter le Projet à la population recueillir l'avis, les apports, les recommandation et suggestions des population afin apporter des éléments de réponse aux questions posés. Après avoir présenté l'ordre du jour il a laissé la parole à la population pour leurs différentes interventions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

FAGBENTI Blaise: C'est bon projet nous l'acceptons avec toutes nos mains.

ESSE Jonas: Il y aura t-il ouverture de nouvelle voie aux niveaux des itinéraires du courant électrique?

DELIDJI Jean: Nous voulons aussi l'aménagement de la route Glazoué AKlampé pour faciliter la mobilité.

Réponse du représentant du consultant

Quand il a repris la parole il a remercié les intervenants pour leur différentes doléances et questions. En ce qui concerne les doléances il a rassuré qu'elles seront fidèlement transmises aux autorités compétentes. Par rapport à l'ouverture ^{de voie} des itinéraires du courant électrique que pour le moment que rien n'est encore décidé concernant l'ouverture des voies au niveau des nouvelles itinéraires du courant électrique.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation Publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction de tous les participants, qui ont aussi marqué leur accord et soutiennent le projet qu'il jugent noble pour le développement de leur localité.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....


Tossou Denise
Représentante des
femmes

Ont signé :


AMANGBE NINOU
Représentant des jeunes


AMANGBE NINOU
Représentant
des sages




INNOCENT C. ADETSUHN
Le chef du village



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRÉSENCE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ALAWENONSA Arrondissement : AKLAMKPA Commune : Glazacé
Date : 31/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADETOUHAN C. Innocent	chef du village	96032562	
02	AKPANSE Mathurin	conseiller	96936105	
03	AGOSSA Mathias	conseiller	66893057	
04	AZONSIMIN Paul	conseiller	96193458	
05	DELOSI Pierre	Aide soignant	96170381	
06	FAGBEDJI Blaise	Cultivateur	91503622	
07	AMANGBEGNON Jean-Luc	Reverendeur	97528201	
08	AIONNANBOU Antoine	Cultivateur	47811187	
09	DELOSI Jean	Cultivateur	51764400	
10	WEDJANGNON Zouwonkun	Cultivateur	97038106	
11	MINANTEY Amangbégnon	Cultivateur	51094516	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	ADINANON Lynelle	Enseignant	97 523499	ff
13	AMANKOU Guy	Peintre	96 193421	Jeanol
14	TONANON Julien	Cultivateur	96 360380	ff
15	TCHINTCHINMIN Claude	Cultivateur	96 895426	ff
16	ESSE Jonas	Conducteur	66 322745	ff
17	AMNANON Marc	Agriculteur	94 666204	Jmmt
18	KEKE J. Samuel	Maître Nominé	97 6276 37	ff
19	DANTOJI Tchekponhoué	Cultivateur	96 862066	
20	ADIDEMIND Joseph	Conducteur	97 443803	Jag
21	EZIN Sorankin	Quinquer	96 924912	ff
22	ADINANON Mandin	Cultivateur	96 266642	ff
23	VINPONHOUNDE Sylvie	Revendeuse	52 975390	ff
24	TOSSEU Denise	Indé signante	97 671676	Jag
25	ATCHAHOSSOU Brigitte	Revendeuse	97 138644	ff
26	HEDEGAN Elisabeth	Revendeuse	63 197109	ff
27	DAGBEGNON Roalire	Revendeuse	60 946046	

Procès-Verbaux (PV) et listes du lot 1/ASSABA

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 1.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 22/02/2024
Début de la séance	: 16h45'
Fin de la séance	: 18h05'
Commune	: BANTE
Arrondissement	: BOBE
Village/quartier	: ASSABA
Lieu	: Place Publique du village (Sous arbre)
Langue de travail	: Français, Ibeke et Ifo

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 22 février 2024, le jeudi vingt-deux février, s'est tenue une séance de consultation publique à Assaba dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

Au démarrage de la séance, le Chef du Village (C.V) Monsieur Antoine ABIDO a adressé ses mots de bienvenue à l'équipe de consultants arrivée et ses mots de reconnaissance à l'endroit des populations pour leur forte mobilisation. Il a invité les populations à l'écoute attentive. C'est ainsi que la parole fut donnée à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
 - Recueillir les préoccupations et répondre aux questions posées.
- Après cette phase, les questions et débats ont suivi.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ABIDOU Antoine : Bonjour chers invités. Nous avons assez de difficultés en matière d'énergie électrique. Nous voulons un démarrage le plus tôt possible des travaux.

- AMOUSSOU Ignace : Quelles sont les dispositions prises pour les propriétaires des biens impactés ?

- MABINOU Etienne : Nous remercions le chef de l'Etat et par la même occasion son gouvernement d'avoir pensé à notre village. Nous ne voulons pas des éléphants blancs. Car on ne nous fait que des promesses sans qu'on obtienne rien du tout. Qu'en est-il des personnes qui ont cotisé pour l'abonnement ?

- ALIDOU Karimou : Est-ce que les jeunes de notre village seront recrutés par l'entreprise des travaux ?

- ANIDA Théodore : Nous voulons que l'Etat nous aide à avoir un centre de santé, à aménager nos pistes d'accès car elles sont complètement dégradées.

- ABANI Daro Gilbert : Est-ce que vous voulez installer des panneaux solaires ou bien c'est le réseau de la SBEE ?

Réponses aux questions

Le consultant a remercié les participants pour les questions. Il a souligné que les PAP seront dédommagées. Le projet est différent de celui pour lequel les gens ont cotisé. Il y aura recrutement de la main d'œuvre locale. C'est le réseau de la SBEE et non panneaux solaires.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme des échanges lors de la consultation publique, il faut noter, que c'était une occasion très conviviale au cours de laquelle les participants de comprendre le projet et la mission de l'EIES.

La séance fut achevée par la formulation des doléances et recommandations à l'endroit du promoteur et de l'entreprise ayant à charge les travaux.

Les doléances et recommandations sont:

- dédommager et indemniser les personnes affectées par le projet, notamment celles ayant perdu des arbres à valeur économique;
- démarrer le plutôt possible les travaux;
- recruter les jeunes du village (main d'œuvre locale) lors de la mise en œuvre des travaux;
- installer un centre de santé;
- aménager les voies et pistes d'accès difficiles ou dégradées;
- sensibiliser les populations sur le démarrage des travaux.

Représentante des
femmes

Fato ALLAGBE

Représentante des jeunes

Gilbert ABANIDARO

Ont signé :

Assaba



W

Antoine ABIDO

Consultant

Sylvain DJIBOU

Sylvain DJIBOU

Représentant des
Sages

Ant

Ignace AMOUSSOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot ...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ASSABA Arrondissement : BOBE Commune : BANTE
Date : 22/02/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	SALAMI Nichatou	Commerçante	97 15 38 29	tt
2	ODJAWONMI Foungtan	Coiffeuse	66 36 74 79	2
3	AYAKA Albertine	cultivatrice	Néant	+
4	OLAKEKE Agnès	cultivatrice	Néant	2
5	ONIKO Madeline	cultivatrice	Néant	2
6	AKOBI Salian	cultivatrice	67 86 56 66	+
7	AGBATON Glèle	cultivatrice	Néant	2

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	OTHO TOR Alice	//	66 21 22 98	+
9	OLAOU Henriette	//	Néant	2
10	ATTI Marcel	cultivateur	619 77 99 7	2
11	OHOB I. Paul	cultivateur	69 70 16 77	2
12	ACHOU Augustime	cultivateur	Néant	2
13	LACORON Nominatou	cultivatrice	59-70-98 20	Appare
14	DSATTO Fatimatou	cultivatrice	Néant	2
15	ODISO Victoria	cultivatrice	57 31 03 66	2
16	AKAKPO Albert	cultivateur	96 15 35 42	2
17	AKO Loracoline	cultivatrice	Néant	2
18	IBRAHIM Erneste	cultivateur	52-59 29 41	2





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	BIXA Chola	Marcop	54 47 55 11	
20	DZIGANLON Abiba	Cultivatrice	69 87 12 06	
21	LACOUROU Kasim	Cultivateur	Néant	
22	AMOUSSOU JSSA	Amacheur	Néant	
23	Atankpo Juliette	Cultivatrice	Néant	
24	OREHOITA Scarpin	Cultivateur	Néant	
25	OREHOITA Son	Cultivateur	Néant	
26	OREHOITA Moshian	Cultivateur	Néant	
27	Valenou Khama	Cultivateur	—	
28	LACOUROU Nestor	Cultivateur	69 62 53 35	
29	ECHINA Coffe Gail	Consultant	62 65 62 79	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	ALIDOU Albertine	Cultivatrice	Néant	
31	GOUHO Phosphine	Cultivatrice	Néant	
32	AYEDJO Victorine	Cultivatrice	Néant	
33	ALLAGBE Adjebatou	Cultivatrice	Néant	
34	EDJEDI Rachidatou	Cultivatrice	Néant	
35	EDJEDI Sylvette	Cultivatrice	Néant	
36	ALIDOU Mariama	Cultivatrice	Néant	
37	ODJOUAGBE Madelone	Cultivatrice	Néant	
38	OLAKERE Antonette	Cultivatrice	Néant	
39	Kossi Hafatou	Cultivatrice	Néant	
40	OLAKERE Azy	Cultivateur	96 93 62 68	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	FADJEBE François	Cultivateur	96439804	*
42	SEYDOU Jacobou	Cultivateur	-	#
43	ATTA Soulemane	Margon	67270038	✗
44	OGAH Jacobou	Cultivateur	-	#
45	EDJEDI Yessifou	Cultivateur	54476096	✗
46	INDON-ABININ Yessifou	Cultivateur	-	✗
47	AMOUSSOU Ignace	Cultivateur	46-13-71-81	✗
48	ALIDOU Rafiou	Cultivateur	-	✗
49	OGAH Saturnin	Cultivateur	61934786	✗
50	OLADU Abel	Cultivateur	62720648	✗
51	ABANIDARO Vincent	Cultivateur	-	✗
52	ABANIDARO Hoznice	Cultivateur	61293249	✗
53	OYE Rafiou	Cultivateur	62853361	✗



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'Electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :

Date :



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
54	ABIDO Antoine	Cultivateur	96952093	U
55	ABANIDARO Gilbert	Instituteur	61280592	✗
56	BOWRAIMA Justin	Cultivateur	69336834	✗
57	ABANIDARO Isaac	Cultivateur	59494195	✗
58	OGAH Phillipe	Cultivateur	54483672	✗
59	INDON-ABININ Waïde	Étudiant	96961609	✗
60	OLADU André	Soudeur	97365895	✗
61	AZANGBE Victorin	Cultivateur	96082050	✗
62	ABANIDARO Jérôme	Cultivateur	62497085	✗



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	SEYDOU Maïssantou	Cultivateur	52485382	SM
64	ADNITA Yaoubaou	Éleveur	52166045	SM
65	SALAMI Malich	Producteur	52080300	SM
66	TCHALLA Cecile	Managère	54483882	SM
67	ODJOUWONI Awahon	Managère	/	SM
68	ADSI Elisabeth	Coiffeuse	/	SM
69	ADJIBOGOUN Monique	Coiffeuse	/	SM
70	BOURAIMA Collette	Managère	/	SM
71	KANFON Marguerite	Managère	/	SM
72	ABANIDAROU Benoit	Instituteur	62542309	18/2
73	MABINON Etienne	Cultivateur	96002152	SM
74	LAFLOUOU Founlaye	Managère	/	SM
75	SALIFOU Solange	Managère	/	SM



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
76	ALIDOU Karim	Cultivateur	/	SM
77	ALOHOU Christophe	Cultivateur	90177882	SM
78	SOUHANDOU Latifou	Cultivateur	54368796	SM
79	EDJEDI Lamidou	Cultivateur	52483704	SM
80	IDININ Fatou	Cultivateur	67733575	SM
81	OGAH Yaoubaou	Cultivateur	69189140	SM
82	IDININ Tchakison	Cultivateur	69218654	SM
83	AKAKPO Koton	Cultivateur	51586897	SM
84	EDJEDI Bachirou	Cultivateur	/	SM
85	IDININ Karim	Cultivateur	/	SM
86	IDININ Saïdi	Cultivateur	53702668	SM
87	KOLORITO Sylviane	Managère	/	SM

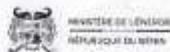


N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
97	ABIDO Thierry	Cultivateur	59730936	#
98	OGAH Karim	Cultivateur	51969363	#
99	SOUMANDOU Saka	Cultivateur	5643 59 16	#
91	AKOBI Etemare	Cultivateur	-	+
92	ABANIDARO Tedyo	Cultivateur	-	#
93	ODJOUWONI Kagack	Instituteur	96380209	#
94	ODJOUWONI Malick	Instituteur	96320626	#
95	LASSISSI Esmé	Cultivateur	90285576	#
96	KITONIN Hermance	Cultivateur	54205783	#
97	BIVA Salomon	Cultivateur	-	#
98	OLAKERE Siskou	Cultivateur	-	#
99	ABANIDARO Mephibo	Cultivateur	-	#
100	LAGA Julienne	Managère	-	#
101	AMOUSSOU Jacqueline	Managère	-	#
102	RAMANE Karim	Cultivateur	-	#
103	FADJEBE Victoire	Managère	5396 3097	#



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
104	MOUSTAPHA Sayo	Revendeur	61-80-99-37	#
105	OGOURI Bernard	Cultivateur	96-91-02-00	#
106	EKETE Françoise	c //	-	#
107	ABANIDARO Gipiens	//	-	#
108	ABIDO Stéphane	//	51-74-50-05	#
109	ADJIBOYE Daniel	//	-	#
110	ONIBOUKOU Lucien	//	96-80-74-99	#
111	DGODO Joël	//	66-83-63-41	#
112	MOUSTAPHA Houssematou	Revendeur	62-29-54-47	#
113	Abalo Francis	/	96-44-11-31	#
114	LAGOUKOU Ferdinand	Revendeur	97-58-59-10	#

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
115	DON'TA Sala	cultivateur	91-24-38-58	
116	OYE Fidele	11	97-53-20-36	
117	ABALO Basile	Revendeur	67-75-11-17	
118	ISSIBA Marc	Viticulteur	54-47-88-82	
119	ISSIBA David	chef Soudan	54-44-87-85	
120	INNON-ABININ Karim	cultivateur	54-35-71-28	
121	AMOUSSON Justin	11	66-32-75-05	
122	DJONOU Ignace	Ingenieur	56-45-16-02	
123	ABALO Yvon	élève	67-86-71-01	
124	RAIMA Mayowa	cultivateur	54-48-28-54	
125	LAOUROU Martien	couturière	51-41-27-41	



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mondouli (Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :

Date :



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
126	ABANIDARO Théodore	Soudeur	61-81-66-91	
127	WLOSSOU Yvette	coiffeuse	61-52-00-28	
128	EGBO Emiliènne	cultivateur	/	
129	DAGOU Josline	Cultivateur	/	
130	DJAGOU Prisca	Cultivateur	/	
131	KOSSI Selostin	Cultivateur	52-48-2840	
132	IDININ Karim	Cultivateur	54-25-36-03	
133	AKAPO Belandatte	Cultivateur	/	



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :

Date :



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
134	IGBO-GERERE Carine	cultivateur	/	
135	ZENABOU Souzane	Cultivateur	/	
136	ABANDARO Pierre	Cultivateur	/	
137	LAOUROU Fatima	Cultivateur	/	
138	KAMATCHE Brigitte	Cultivateur	/	
139	SALAMI Ajakintan	Cultivateur	/	
140	Corrom Rose	Cultivateur	/	



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :

Date :



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
141	KPSIN Albert	Revendeur	66-32-55 70	
142	ODJUBERE Joseph	Revendeur	51-41-27-01	
143	SALIFOU Brigitte	cultivateur	/	
144	ABIDO Josephine	Revendeur	/	
145	ABANIDARO cabelle	Revendeur	53 47 02 82	
146	KAMATCHE Noë	élève	67 66 50 97	
147	IBRAHIM Rosalie	cultivateur	/	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
147	ABANIARO Boniface	Cultivateur	56963635	
149	ODJO Samsion	Cultivateur	53170268	
150	OGAH Hadinan	Menagère	/	
151	ALLAGBE Fati	Menagère	59494220	
152	SALIFOU Ebrustine	Menagère	97050640	
153	BIYA Augustin	Cultivateur	51203597	
154	AGUE Elisabeth	Menagère	69894177	
155	ODJO Seydou	Cultivateur	66458393	
156	IDININ Madeleine	Menagère	/	
157	OLAKERE Aziz	Cultivateur	56091929	
158	ADJI Loukouman	Cultivateur	54209920	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
159	BIYA Salomon	Cultivateur	/	
160	BIYA Albertine	11	42-36-55-73	
161	OGAH Rainaton	11	53-17-01-67	
162	ACAKPO Christophe	11	67-50-77-89	
163	ADN'TA Bienvenu	Revendeur	52-46-47-72	
164	ASSOUMON Romaric	11	69-33-30-76	
165	LAOUROU Cesar	Cultivateur	57-18-49-98	
166	AKO André	11	54-35-90-90	
167	ABILOYE Bernadette	11	/	
168	ALLAGBE Clonidou	11	/	
169	ASSOUMON Martin	11	67-35-49-09	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
170	ISSIBA David	cultivateur	56 44 27 23	Qu
171	DAGOU Désiré	cultivateur	67 23 71 28	Q
172	DJONOU Ignace	cultivateur	56-45-16 02	W
173	OLAKERE Arama	cultivateur	46-13-69-22	+
174	IDININ Malick	cultivateur	Néant	0
175	ABANIDARO AGBA	cultivateur	Néant	2
176	ISSIBA March	cultivateur	50-48-38 22	+
177	KAREKE Nicolas	cultivateur	59-49-61 28	Q
178	CHALLA Emmanuel	cultivateur	53 36 17 38	2
179	BOTI Isidore	Comptable	69 21 26 55	0
180	ODJOURONI Yessifou	Etudiant	96 13 67 25	W
181	SALAMI Hamidou	Etudiant	67 02 76 32	W
182	Aballo Mathias	Commerçant	26 86 56 60	Q
183	ODSO Loukman	Cultivateur	66-73-73-26	m



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :

Date :



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
184	CHARI DYOYANON	cultivateur	Néant	W
185	ODJOURNONI Abou	cultivateur	Néant	W
186	OLAKERE Boudou	cultivateur	62 16 57 20	+
187	KACHON Meuniraton	cultivateur	54 48 28 78	Qu
188	ODJOURNONI Sikiou	cultivateur	66 50 20 38	Qu
189	ATTA Ramatou	cultivateur	Néant	Q
190	OTOKPO Hynes	cultivateur	51 36 65 83	Qu

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
191	AOHOUNTA Hamadou	Revendeur	96-30-24-55	<i>[Signature]</i>
192	ARALO phostin	Cultivateur	/	<i>[Signature]</i>
193	LAGOUGOU Andie'	//	/	<i>[Signature]</i>
194	OGAH Coame	élève	53-49-60-99	<i>[Signature]</i>
195	AGO Ayoub	Tailleur	96-05-44-68	<i>[Signature]</i>
196	Worou Amien Remi	Cultivateur	54-02-12-79	<i>[Signature]</i>
197	OBJOULAGBO Daouda	Cultivateur	91 76 98 28	<i>[Signature]</i>
199	OLAKERE Abdou	Cultivateur	33 61 80 80	<i>[Signature]</i>
199	ODAH Djamison	Mançon	69-33-15-83	<i>[Signature]</i>
200	AKO Janvier	Brodant	56-46-91-70	<i>[Signature]</i>
201	BOTTI Isdore	caroleur	67-21-36-55	<i>[Signature]</i>
202	DJIBOU Sylvain	Consultant	66 58 99 43	<i>[Signature]</i>





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...1...)

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 15/02/2023
Début de la séance	: 9h
Fin de la séance	: 11h05
Commune	: Dassa-Écume
Arrondissement	: Dassa II
Village/quartier	: Ayeton
Lieu	: Centre des jeunes
Langue de travail	: Idaasha

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Horvé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le mercredi quinze février 2023, a été tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements Zou et Mono (Lot 1). Au début de la séance, la Cheffe d'arrondissement a salué le Consultant et remercié la population pour sa mobilisation. Elle a accordé la parole au Consultant qui déclina l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population;
 - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Le Consultant a détaillé les activités du projet et a indiqué qu'il est chargé de collecter les données et informations environnementales et sociales pour identifier les impacts du projet sur le milieu. Ceci permettra de proposer des mesures d'atténuation et de maximisation de + il dit.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SANMANHOUN Fousseini: Merci beaucoup à vous. Quel est le coût de l'abonnement?

IDRISSOU Souleymane: Je remercie de ce qui a été dit ici. Il y aura désormais du courant dans le village. Mais est-ce que c'est le long des voies ou pas que les poteaux électriques seront implantés?

GONGO Kessia: Je remercie le Gouvernement pour ce projet. Est-ce une récompense pour le service (vote) rendu ou non?

BANTCHI Antoine: Merci infiniment aux diverses autorités. Je suis très content de votre venue. Dieu merci, l'électricité est là enfin. On est trop resté dans l'obscurité. L'achat de pile dans nos lampe torche nous ont trop coûté. Longue vie au Gouvernement

ARICOHAN Dorcas (C.A.): Chère population, prenez le projet au sérieux. Le rôle de l'Etat est de nous amener de l'eau, d'école, de centre de santé, etc. et nous de venir nous débiter de l'argent. Je vous remercie de votre disponibilité. Je remercie aussi le consultant et le Gouvernement.

AWALADI Justine: On nous a promis de l'eau courante. Voilà encore l'électricité qui est là. On a trop fait de promesse. On est pressé désormais. On attend que débarrage

AGBETOU Rosalie: Nous avons aussi besoin de l'eau dans l'immédiat. Notre pompe est en panne depuis un bon moment.

Réponses du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour leur directivité. Il a affirmé que cela témoigne qu'ils ont adhéré au projet et les a rassuré que toutes doléances formulées ont été bien notées et seront versées au rapport.

Pour répondre aux questions, il a indiqué qu'après les travaux, les dispositions seront prises par le gouvernement pour leur faciliter les abonnements à des coûts promotionnels.

Par la même occasion, il a rappelé que c'est un projet de développement qui est né depuis longtemps et qu'il n'a rien avec la politique ou les votes passés.

Par rapport aux sites du projet, il a rappelé que les poteaux électriques seront implantés uniquement le long des voies existantes. Il a martelé qu'à cet effet, le projet nécessitera pas de voies pour faire passer des lignes électriques. C'est n'est pas un projet de voirie a-t-il conclu.

Synthèse et recommandation
La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée.



DASSA II
DORCAS ARIKOHAN

TEHOBI Abalo
(Représentant des pages)
YABI Horne
(Consultant)

Ont signé :

AYEDA Générique
(Représentante des femmes)

TONI Guildas
(Représentant des jeunes)



Joseph AYEDA

ATCHO GBAN Dominique
(Conseiller du CV)

AGBANEON Thiers
(consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES MINES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Dassa Arrondissement : Dassa II Commune : Dassa-Zoume
Date : 15/02/2023

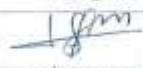
N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ASEDA Daniel	Couturier	9124 26 11	<i>[Signature]</i>
2	Sammadou Fousen	Cultivateur	94 25 50 24	<i>[Signature]</i>
3	Sammadou Touman	cultivateur	—	<i>[Signature]</i>
4	BANCHI Antoine	cultivateur	9581 2823	<i>[Signature]</i>
5	ESSE François	cultivateur	95 12 10 17	<i>[Signature]</i>
6	SOCHIKA Karim	cultivateur	—	<i>[Signature]</i>
7	KOBOLOU Edouard	Généraliste Traditionnel	95254696	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	SAMAHOUN Adamou	Cultivateur	/	
9	SAMAHOUN Yéouffou	Cultivateur	59707646	
10	SAMAHOUN Sakari	Cultivateur	53703266	
11	Toni guldas	Macon	54-211714	
12	GOGO Késsica	Cultivateur	/	
13	SAMAHOUN SALAMATOU	Cultivateur	67592094	
14	AWALADji justine	Cultivateur	/	
15	Aïssétoù soulé	Cultivateur	/	
16	Tchobi Arougla	Cultivateur	/	
17	Toni Pierrette	Cultivateur	5254211740	
18	KOBA Estel	Couturière	52583635	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Ayéda ALICE	Cultivatrice	/	
20	Tchobi PHILOMÈNE	Cultivatrice	/	
21	FAGNON PHILOMÈNE	Cultivatrice	/	
22	SALAMATOU PAYSLOM	Cultivatrice	/	
23	SABITOU DA MARTINE	managère	64 076378	
24	AHOSSA ALIHE	menagère	67875046	
25	ADOUN NINA	menagère	90222231	
26	AÏSSÉTOÙ JAKPO	menagère	/	
27	ADJIDOUÉ MARIANE	menagère	/	
28	DJATO ADAMA	menagère	/	
29	YANDJA ANA	menagère	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	Magua Anti	menagère	1	
31	Aghétou Rosalie	menagère	1	
32	Bernadette yimassou	menagère	1	
33	Tchobio Léontine	menagère	1	
34	SABI Massi	menagère	60281232	
35	TCHOFFO ANNE Marie	menagère	53 96 29 56	
36	AYEIDA Genevieve	menagère	52-04-03-88	<u>Cml</u>
37	Ayida Jeanne	menagère	1	
38	Dossou Sidie	Cultivateur	1	
39	SOTAI Lucienne	Cultivateur	1	
40	IDrissou soubi	Cultivateur	96 09 27 60	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	ARIKOHAN Detras	CA/DASSAII	95509644	
42	SOSSOUM Cadyo	Cultivateur	95826028	
43	SOSSOUM Eugénie	Cultivateur	97360476	
44	ASSOGBE AIME	Tailleur	65324665	
45	TCHObi ABALO	Cultivateur	'	
46	AKAKPO Estelle	menagère	98443619	
47	Ayéda Mathieu	Cultivateur	57-93-6248	
48	Ayéda Louis	Cultivateur	95555082	
49	KOBOLou Ulrich	Elève	'	
50	Ayéda Julien	Cultivateur	65-287738	
51	ODE Patrice	Cultivateur	62612427	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	Ayéda Joseph	CV/Ayéda	97540896	
53	YABI Hervé	consultant	96563538	 
54	Ayéda François	Cultivateur	67828021	
55	AYEHA Romaric	mission	54288323	
56	BALOGOUN Ayeko Rembo	Consultant associé	96571553	
57	AGBAROU Thierry	Consultant	96003207	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 1...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 15/02/2023
Début de la séance	: 15h
Fin de la séance	: 16h45
Commune	: Bantè
Arrondissement	: Akpassi
Village/quartier	: Bahon
Lieu	: Place public
Langue de travail	: IFE, Shabré

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Heuré

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 15 février 2023, à 15 heures, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, du Zou et du Mono (Lot. 1). A l'entame de la rencontre, le chef du village a remercié la population pour la réponse favorable à son invitation et les a invité à une oreille attentive au message des consultants.

Lorsque la parole lui est accordée, le consultant a remercié la population pour sa forte mobilisation et a indiqué l'ordre du jour qui est :

- Présenter le projet ;
 - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Le consultant a précisé les activités du projet et il a rappelé que sa mission consiste à collecter les données et informations pouvant permettre de déterminer les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADJALLA Alexis: Merci au Gouvernement pour avoir pensé à nous à travers ce projet. Nous en sommes contents et nous pouvons vous rassurer qu'il n'y a pas de bien culturel qui puisse empêcher le passage du réseau électrique.

BALOGOUN Franck: Des fils peuvent-ils passer au-dessus des habitations?

TANKAYA Samuel: Merci à l'équipe de consultants pour sa démarche. Nous sommes très ravis du projet et nous nous engageons déjà à libérer les emprises. Nous sommes prêts même si les travaux vont démarrer tout de suite.

AGBALDOUN Antoinette: Merci beaucoup à vous pour ce noble projet. Mais après l'électricité, nous avons besoin aussi de l'eau.

MIKPON Jeanne: Merci aux autorités. Nous souffrons de tout dans notre village. Donnez-nous de cette énergie pour mieux remonter l'eau dans notre château.

AGBALDOUN Michel: Je suis content de tout ce que j'ai entendu ici ce jour. Mais comment se feront les abonnements?

Réponses du consultant
Lorsque la parole lui est attribuée, à nouveau le consultant a salué la directivité et l'enthousiasme qui ont caractérisé les interventions des iams et des autres. Il a rassuré la population que leurs doléances seront fidèlement versées au rapport de mission et transmis à qui de droit.

Sur la question d'abonnement, il a répondu que le Gouvernement prendra les dispositions pour permettre à la population de s'abonner au réseau à des coûts réduits. Il a également rappelé que le réseau va longer les rues existantes et donc le donc le domaine public. Les lignes ne passeront pas dans les espaces privés pour traverser les habitations a-t-il ajouté.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le consultant a donné le détail des activités du projet. Les participants ont posé des questions auxquelles des éléments de réponse ont été fournis.

À l'issue de cette séance, la population a formulé les doléances ci-après:

- Démarrer les travaux au plus vite et les exécuter à temps;
- Déten le village de système d'aduction d'eau élargie aux habitations;
- Arrêter le forage actuel d'une alimentation en énergie.

Ont signé :

TANKAYA Delphine
(Représentante des femmes)



AFFOKPO Jonas

OGOLO Abel
(Représentant des sages)

~~YABI~~
YABI Hermé
(Consultant)

TANKAYA Samuel
(Président des jeunes)

~~AGBANCOS~~
AGBANCOS Thier
(Consultant)

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	AFFORPO Sidoué	Menagère	/	
20	BALLOGOUM Raïmi	Cultivateur	69324975	
21	OLOGOU Rasak	Elève	62422713	
22	AGBALOHOUN Zule	Cultivateur	54357834	
23	OLOGOU Aristide	Aide soignant	91900440	<i>Souf.</i> 
24	TANKAYA Magaurite	Menagère	/	
25	TANKAYA Antoinette	Menagère	/	
26	AFFORPO Marie	Menagère	/	
27	KOKIYA Juliette	Menagère	/	
28	ADJAKA Ekouya	Menagère	/	
29	BOUSSARI Lucien	Cultivateur	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	AFFOKPO Alumboue	Cultivateur	/	
31	DLOGOU Salomon	Cultivateur	/	
32	KOLORITO Joseph	Cultivateur	96 70 55 34	
33	TANKAYA Delfine	Managère	/	
34	AGBALHOUN Antoinette	Managère	67 22 10 46	
35	AKAKPO Joël	Revendeur	91 9 00 77 8	
36	BOUSSARI Léon	Cultivateur	69 76 21 00	
36	BOUSSARI Christophe	Cultivateur	/	
37	KOKIYA Daniel	Cultivateur	67 8 31 9 10	
38	DELOGBA Emile	Cultivateur	67 39 40 7 8	
39	TANKAYA Samuel	Cultivateur	52 21 31 11	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
40	AKAKPO Laurent	Revendeur	61872022	
41	ASSOGBA Rose	Manager	/	
42	MIKPON Jeanne	Manager	/	
43	BALLOGOUN Innocent	Cultivateur	61008644	
44	AFFOKPO Séverin	Cultivateur	66935889	
45	ALLAGBE Séraphin	Cultivateur	62471754	
46	AYETCHORO Camlou	Cultivateur	/	
47	ALLAGBA Elisabeth	Manager	/	
48	BOUSSARI Jonas	Cultivateur	67831893	
49	AFFOKPO Pierre	Cultivateur	67233457	
50	AFFOKPO Jonas	Délegue	96097466	 

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
51	AFFOKPO Jacques	Cultivateur	54783275	
52	AFFOKPO Daniel	Cultivateur	67606480	
53	DLOGOV Seidou	Cultivateur	69218587	
54	ODIDI Julbert	Cultivateur	96129381	
55	BALLOGOUM Joseph	Cultivateur	97679866	
56	AFFOKPO Sunday	Cultivateur	/	
57	DEGUENON Victorine	Managère	/	
58	BAKOUN Yacoubou	Cultivateur	/	
59	ISSIKITON Firmin	Cultivateur	/	
60	DOKO Loukoumann	Etudiant	69885851	
61	ABALLO Bathélemy	Cultivateur	97340949	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'EAU

Suite de Banon (Bante)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Banon Arrondissement : Akpasi Commune : Bante
Date : 15/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
62	AGBALOHOUN Oyé-ibilé	Cultivateur	/	
63	AKO Oumoumana	Cultivateur	59726246	
64	AFFOKO Hubert	Cultivateur	52480739	
65	TANKAYA Gaston	Cultivateur	/	
66	AKOUJO Jacques	Revendeur	54765052	
67	ADISSA BAKOU	Manager	/	
68	DOSSEU Edouard	Cultivateur	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
69	BAKOUN Christophe	Cultivateur	/	
70	AFFOKPO Noël	Cultivateur	/	
71	AKO Souberou	Cultivateur	96812873	
72	SERIKI Raoufou	Revendeur	62705476	AS
73	DOSOU Camlan	Cultivateur	97104883	
74	AMOUSSOU Pascaline	Managère	97848453	AS
75	ALLAGBE François	Mécanicien	53726573	
76	OLOGOU Thomas	Revendeur	66213706	AS
77	OLOGOU Julien	Président des Jeunes	53703208	
78	ADKO Aron Aron	Cultivateur	36105637	AS
79	ALLAGBE Bernard	Cultivateur	51424203	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
80	ADJALLA Bernard	Cultivateur	97340780	Adj
81	AKO Richard	Cultivateur	67606337	
82	OLIRA Hippolyte	Revendeur	97365136	OLIRA
83	DLOGOU Ibrahim	Cultivateur	26431147	
84	FALETI Francois	Cultivateur	90284528	
85	ALLAGBE Victor	Cultivateur	90551995	
86	ADJITCHE Jacques	Cultivateur	54357150	
87	FABI Mikael			
87	FABI Mikaelle	Menagère	/	
88	YARI Henri	Consultant	36563538	YARI
89	BALOGOUN Ayéko Romeo	Consultant Associé	9657053	YARI
90	AGBANCOI Thierry	Consultant	96003217	YARI



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19-07-2024
Début de la séance	:	14 ^h 29
Fin de la séance	:	15 ^h 17
Commune	:	GLAZOUÉ
Arrondissement	:	Magoum
Village/quartier	:	BOUBOU
Lieu	:	Francis Fongbe' chez le CV
Langue de travail	:	Francis Fongbe'

Représentants du Consultant : BLOE Arsène
AGBANOU Thierry / XABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

C'est deux mille vingt quatre et le vendredi dix neuf juillet
S'est déroulé une séance de consultation publique dans le
cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale de tra-
vaux d'électrification de 150 localités rurales des départe-
ments des collines, Zou et Mono (Lot) au début de la séance
le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant
et remercié la population pour sa disponibilité puis
il a invité le consultant à présenter le projet et a présenté
simplement le projet à la population
- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants
Le consultant après avoir détaillé les activités du projet
a indiqué qu'il est chargé de collecter les données sur
notamment les et sociales afin de déterminer l'impact
du projet sur l'environnement et le milieu humain et
formuler les mesures d'atténuation et maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

OROUNLA Pauline: Electrifier tout le village

DAYE Alexandre: doter le village de toilettes publiques

AKPO Joans: Aménager la voie
AKLANKPA - GLAZOBE

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est déroulée dans une bonne ambiance et les participants ont formulés les recommandations suivantes

- Aménager l'axe ELAZOWE - AKLAMPA

Ont signé :

Représentant des nages

AKOU GBE Salomon

52 46 65 50

Représentant des Jeunes

ADJI BOGOUN Sylvain

95 27 61 67

Représentante des Femmes

ADJI BOGOUN Edwige

66 37 58 14

CV de Bou Bou

ADJI BOGOUN Jean Marie

95 33 86 15



Représentant consultant

BLO Avenue

~~97 23 59 07~~
97 23 59 07



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

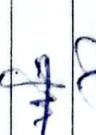
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 3...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Barbari Arrondissement : Magessum Commune : Blagoue
Date : 19-07-2024

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADJIBOGOU Jean-Marie	CN	95338615	
02	BATCHO Florentine	Revendeuse	99227287	
03	ADJIBOGOU Y. Sylvestre	Cultivateur	95276167	
04	EGBATAN Sylvestre	Cultivatrice		
05	DATE Alexandre	Revendeur	95814737	
06	OROUNLA Ibrahimi	Cultivateur	65525947	
07	AHOUMENOU Pauline	Cultivatrice		
08	ADJIBOGOU Edwige	Revendeuse	66335814	
09	ADJASSIN Aïcha Bonfè	Cultivateur	66488457	
10	OLOUSSOU Adam	Cultivateur		
11	OLOUSSOU Ayibid	Meurrier	95751447	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AKTIBOGOU Hentouge	Revendeuse	643113136	
13	OROUNLA Kakhien	Cultivateur		
14	ADJASSIN Bernoit	Macon	97748665	
15	OGA Palchémie	Cultivateur		
16	OHOUSSOU Victoire	Cultivateur		
17	OGA Hyacinthe	Chauffeur	95328440	
18	AKTIBOGOU Louisa	Cultivateur	640928503	
19	KOJTORI Albertine	Cultivateur		
20	AKOUGEBE Seider	Cultivateur	96362765	
21	AKOUGEBE Alarabane	Cultivateur		
22	WINSON Valérie	Revendeuse		
23	DOGNON Chastiane	Revendeuse		
24	OROUNLA Abdouramane	Cultivateur		
25	OLODO Vietorine	Cultivateur		
26	AKPO Johanne	Cultivateur	64916662	
27	SEGOLA Antoinette	Revendeuse		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	AHOUANINOU Bernot	Fernal Deun	959 62 2 43	
29	DROUNLA Parcel	Calibatou		
30	AHOUANINOU Georges	Chauffour	952 92 034	
31	AKOUGBE Alier	Mareil	65 12 8596	
32	AKOUGBE Taba	Calibatou	647 11 651	
33	KOBA Tamail	Mauritania		
34	KOBA Cariaque	Calibatou	95457290	
35	EGA Nicou Dennis	Calibatou	95 13 9351	
36	AROUGBE Salior	Calibatou		
37	AKOUGBE Anouma	Calibatou	619 67531	
38	TONI Pierre	Calibatou		
39	KOBA Andri	Margon	64444145	
40	EMINSDU Nicolao	Calibatou	95328418	
41	OLOBO Jean			
42	AHOUANINOU Francis			
43	ASTASSIN Colixte			

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	DIATAOIS Soa Sémane	Bouillier		
45	DAROUNI Aboubakar	Bouillier		
46	ANJAHOSI Modeste	Cultivateur		
47	ADJAHOSI Sylvestre	11		
48	FATONASTI Malfrida	Cultivateur	955205514	
49	TOSSAH B. Aristide	Cultivateur	951413916	
50	AKUGBE Samira	Cultivateur		
51	AKUGBE Nnanna	Cultivateur		
52	CLEDO Victoria	Cultivateur		
53	CREANLA Andas	Cultivateur		
54	AKUANINOU Victor	Magasin		



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	28/07/2024
Début de la séance	:	13h 20
Fin de la séance	:	14h
Commune	:	Glassoué
Arrondissement	:	AKSampé
Village/quartier	:	Danmandji
Lieu	:	Sous l'arbre (Maison GUENANON)
Langue de travail	:	Française-Matiri

Représentants du Consultant : TINGOE Opa
Dv NABI HOUÉ
Dv Thiouy AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 28 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à Danmandji dans le cadre du projet d'électrification rurale de 150 localités des départements des collines, Zou et Mono. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leurs avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TATONDI Iélément : Quelle est la date de démarrage du projet?

GOHOTO Albertine : Est-ce que le projet sera consacré uniquement à l'électrification ?

KEKEHOU Douien : Nous vous remercions pour votre présence en ce jour et espérons que le projet démarre assez vite.

GUENANON Charles : Combien de temps devons-nous attendre avant le début du projet?

Réponses du consultant :

Le consultant a répondu que le projet démarrera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies.

Le consultant a répondu que le projet est une initiative qui s'occupe essentiellement de l'électrification rurale. Néanmoins, leurs recommandations seront prises en compte et feront peut-être office de nouveaux projets.

La population adhère au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette séance qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Fournir de l'eau potable aux habitants du village.
- Disposer d'un réseau téléphonique stable.
- construction des portiques de l'école primaire publique.
- construction de la route qui mène de Bante à Djanmandji.
- construction d'hôpital et de maternité avec du personnel médical compétent.

0

Ont signé :

WOLOU Rosalie
(Représentante des femmes)

KPOHOUËGBE Sylvain
(Représentant des femmes)

ADJONAKOUN Boniface
(Représentant des sages)

TINGOE Olga
(Représentante du consultant)

Chef du Village
de Djanmandji





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Djermamandji Arrondissement : Ak-Sampé Commune : Gréogoré
Date :

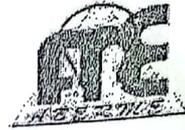
No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HATONDSI Clément	Cultivateur	47673822	
02	GUENANON Youriella	Cultivateur	64942856	
03	TBSSOU Léon	Cultivateur	41324857	
04	ADJOUVANIKOU Boniface	Cultivateur	65093178	
05	TEKPAVHO Paul	Cultivateur	45897860	
06	KEKE Victorin	Cultivateur	67587153	
07	AZONSSINMIX Sylvain	Cultivateur	96943682	
08	GUENANON Charles	Cultivateur	44252119	
09	ABI Dimitri	Forgeron	60521933	
10	ADJOUVANIKOU Romain	Cultivateur	65913200	
11	SOGBO Constant	Cultivateur	45025556	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GIBEFFA B. Ninon	AL-ISTANANON	60534878 / 96368320	
13	ADJOUYANIKOU Etienne	Cultivateur	95 93 85 81	
14	KPOHOUEGBE Sylvain	Cultivateur	53 16 06 02	
15	AZONVWAÏ Robert	Cultivateur	#7 56 213	
16	GUENYANON Yves	Cultivateur	63 00 33 2121	
17	AZONSSIMIN Jean-Baptiste	Cultivateur		
18	AZONGARIBO Fernande	Ménagère	66 05 46 65	
19	FADONUGBO Stanislas	Cultivateur	58-13-34-25	
20	SOGBO Joseph	Cultivateur	—	
21	HOUNGBEGNON Titus	Cultivateur	55 32 91 12	
22	TOKPOYHO Léon	Cultivateur	60 53 03 90	
23	LANYTCHOFED Ghodénon	Cultivateur	64 84 37 03	
24	WOLU Rosaline	Ménagère	—	
25	GOHOTO Albertine	Ménagère		
26	AZONSSIMIN Marcelin	Cultivateur	96 32 29 91	
27	KEKE Séraphin	Cultivateur	58 48 79 55	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	LANNYDJI Michel	Cultivateur	97 03 90 17	
29	AZONSSIMIN Prudence	Cultivateur	53 09 17 61	
30	AZONSSIMIN Guillaume	Cultivateur	66 67 58 68	
31	NDOUNEGNON D. Olivier	Etudiant	63 30 63 69	
32	TOKPOVHO Edgard	Cultivateur	45 98 78 88	
33	MITOUROU Eudes	Commerçant	94 79 64 44	
34	ABOUZANDJI Wilfred	Cultivateur	65 07 47 07	
35	AHOVANTON Clément	Cultivateur	—	
36	VIDEGNON Joseph	Cultivateur	65 86 27 72	
37	TOKPOVHO Joseph	Cultivateur	67 50 13 90	
38	TOSSON Michel	Charge Reste	97 50 87 51	
39	GUERON L. Joëlle	Agricultrice	—	
40	GBEFONEN Rodrigue	Agriculteur	—	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot, 1...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 20-07-2024
Début de la séance	: 11h15
Fin de la séance	: 12h30
Commune	: DASSA
Arrondissement	: KERE
Village/quartier	: GODOGODOSSON
Lieu	: Edg le cv
Langue de travail	: FON, Dassegbe

Représentants du Consultant : BLOE Arsène
AGBANOU Thiemy / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 20 juillet 2024, le samedi 20 juillet n'est donc pas une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental de 150 localités de départements de Collines, Zou et Mono lot 1. Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la disponibilité. Il a par la suite invité le consultant à présenter le projet qui se présente comme suit:

- Présenter le projet aux populations
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il était chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et de mitigation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

YABI Samon : Aider le village à avoir des toilettes Publiques

- Etendre le réseau aux autres localités qui ne sont pas encore prise en compte

DOUMATEY Alomé : Faire recours à la main d'œuvre locale lors de la réalisation des travaux

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la rencontre, les populations se sont montrées en joie quant à la fin de leur souffrance en matière d'électrification. Il ont aussi fait des recommandations suivantes

- Aider les populations à avoir de l'eau potable
- Aider les populations à avoir des toilettes publiques
- Faire recourir à la main d'œuvre locale lors de la réalisation des travaux

Ont signé :

Représentantes des femmes
AYEKAM Jeannette
54346512

Représentant des Jeunes
DOUMATE Pierre
97044773

Représentant des Sages
YOBİ Salifou
96105190

CV du Village GODOGOSSOU

KOHOUNFO Amamias
5696946

Anantas M. KOHOUNFO



BLO Arsène Représentant
consultant

~~97235907~~
97235907

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 4....

KEKE

Village : AWEMA-INDIDE (Goussoulin) Arrondissement :
JASSA - FOUMÉ Date : 20-07-2024 Commune :

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	DOUMATEY K. Jérôme	Cultivateur	52 48 08 54	
02	KOHOUNFO Amanias	CV	56 96 94 69	
03	DOUMATEY Roger	Cultivateur	97 41 26 66	
04	YOBÉ Samon	Cultivateur	97 67 28 72	
05	BATCHE Reine	Métagère	57 18 60 58	
06	AYEKAM Jeanette	//	54 34 65 12	
07	ADITHOU Eline	//	/	
08	DOUMATEY Aimé	Cultivateur	97 04 39 57	
09	DOUMATEY Augustin	//	91 67 71 58	
10	FADJÈRE Olivier	//	69 07 49 46	
11	MEGBE Elie	//	60 69 09 72	
12	YOBÉ Salifou	//	96 10 51 90	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	KOTHOUNFO Firmin	Cultivateur	57186447	
14	DEGBE Albert	Cultivateur		
15	FADGBE Etienne	''		
16	DEGBE Charles	''	51129506	
17	KOTHOUNFO Vincent	''		
18	YANDAH Fidele	''	56655346	
19	DEKSTAN Gerard	''	57185449	
20	DEGBE Lucien	''	55757201	
21	YANDAH Benoit	''		
22	BOUMATEY Samuel	''	57187984	
23	YANDAH Michel	''	45119338	
24	BOUMATEY Emmanuel	''	69777292	
25	KOTHOUNFO Romain	''		
26	FOMATHUN Aolele	Ne Magere		
27	EWANSSOU Victoire	''	54208737	
28	SENEHOU Ramatoru	''	69230296	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	DOUMAYEY Bienvenue	Cultivateur	69 02 07 48	
30	DOUMAYEY Pierre	Cultivateur	97 04 47 73	
31	KOTHOUNFO Isaac	11	50 58 38 39	
32	KOTHOUNFO David	14	53 04 91 50	
33	DJEGBE Tolon	11	53 70 30 90	
34	KOTHOUNFO Joseph	11	53 40 49 24	
35	DOUMAYEY Erasme	11	97 04 49 86	
36	DJEGBE JEOP	11	67 87 61 24	
37	KOTHOUNFO Séraphin	11	54 76 18 28	
38	KAKPO Jean	11	94 77 34 32	
39	DJEGBE Abel	11	69 44 73 84	
40	JANNAH Serge	11	59 73 90 61	
41	DJANADJEGBE Eudouard	11	68 16 02 73	
42	YOB, M. Mahadou	11	59 46 09 66	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. A..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16-07-2024
Début de la séance	:	14h 30
Fin de la séance	:	15h 03
Commune	:	GLAZONE
Arrondissement	:	Magoumi
Village/quartier	:	HAI
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : BLO E. Arsène
ABBANOU Thienny-YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'AM deux mille vingt quatre et le mardi seize juillet s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot) au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié la population en pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter le projet, il a présenté ainsi qu'il suit :

- présenter le projet à la population
- recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

BATC HO Mathias : Le projet est bon et attendu de puis très longtemps. Nous espérons que les travaux vont vite commencer pour le bonheur de tous.

KOTOKO Elie : Nous demandons la passe en compte des Aue laissée pour cette phase.

KPADONOU Ehanolle : Que l'Etat nous aide à amanger la voie GLAZOUE AKRAMKPA qui ne cesse de se dégrader

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations
A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des populations les recommandations suivantes ont été formulées :

- Etendre le projet aux autres zones qui n'ont pas été prises en compte
- Réaliser la voie GLAZOBE-AKLANKPA
- Accélérer la réalisation du projet

Ont signé :

Représentant des Jeunes
DETON GHO Clément
52 08 28 44

CV du Village HAI'
BATCHO Emmanuel
97 24 28 69



Représentant du Ciel
BLO Arsène
97 23 59 07

Représentante de Femmes
HOUN GREDSI Noëlle
51 91 47 31

→

Représentant de Sages
BOSSOU Gargobou
45 83 71 74



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot A..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village :

HAI

Arrondissement :

MA GOUNMI

Commune :

GLAZOUÉ

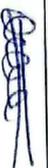
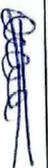
Date :

16-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HONO Célestin	Cultivateur	95 12 86 25	
2	TRANSSOU Fabrice	Cultivateur	68 38 67 59	
3	HOUNDEYESSI Edmond	Cultivateur	61 99 45 45	
4	ASSOYORI	Eleveur	97 85 20 61	
5	ETERKA Tsanhan	Cultivateur	95 98 55 81	
6	ETERKA Albeignone	Cultivateur	64 89 99 97	
7	RIADOU Termie	Eleveur	66 21 19 82	
8	BAICHO Pascal	Cultivateur	51 63 03 69	
9	DOSSOU Alixe	Cultivateur	96 81 96 49	
10	BATICHO Makay	Cultivateur	47 09 24 75	
11	BATICHO Françoise	Mécanicienne	66 22 26 97	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GNIMASSOU Canine	Coiffeuse	45 09 98 17	
13	ETERIA Unbain	Cultivateur	58 58 59 95	
14	ALAGBE Aphorane	Ehudiom	94 44 20 55	
15	DOSSEU Evgéline	-	45 83 34 74	
16	BATICHO Pamela	Neurologue	64 99 49 45	
17	AHOKOU Victoire	Cultivateur	64 4 48 6 58	
18	ETERIA Sylviane	Cultivateur	47 58 99 44	
19	HOUNENIKOU Clémence	Neurologue		
20	DOSSEUMOU Bernice	Neurologue	67 91 38 99	
21	ORDEITCHE Marceline	Coiffeuse	69 14 82 09	
22	ETERIA Romuald	Ehudiom	65 18 97 41	
23	ETERIA Koutherou	Cultivateur	63 26 50 95	
24	KOTOKO Elice	Cultivateur	-	
25	SOSSO Eloïse	Coiffeuse	66 09 30 90	
26	BATICHO Hermine	Coiffeuse		
27	ASSOGBA Louise	Coiffeuse	56 08 73 44	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	BATICHO Romain ^{Théo Paul}	Cultivateur	50 97 59 80	
29	SOSSA Albert	Cultivateur	55 04 38 11	
30	BOSSOU Ribel	mineur	-	
31	ETERA Evarist	Cultivateur	60 69 08 38	
32	BATICHO Romain	Manson	59 31 34 89	
33	DETONGNON Laurent	chauffeur	52 08 28 44	
34	AZONENINA Euse	carburant	90 9 66 492	
35	KONHCO Romo	Cultivateur	97 32 07 26	
36	AHOKOU Ekanlou	Cultivateur	68 90 27 46	
37	BACHO Léonardine	Cultivateur	90 11 14 56	
38	ETERA Théodore	mineur	-	
39	BATICHO Eustache	Cultivateur	45 05 06 07	
40	SOSSA Eyal	Cultivateur	-	
41	ASSOBRP Loïc	Cultivateur	64 99 39 29	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	ADISSO Ekiradone	Cultivateur	40194334	
45	HOUNGARDI Nelli	Cultivateur	51914931	
46	HOUNGARDI Manelone	Cultivateur	96332136	
47	SOSA Amelone	Cultivateur	60322590	
48	KOCCO Louise	Cultivateur	-	
49	KOCCO TO Louis	Cultivateur	-	
50	BATIHO Emmanuel	Emmagasinant	97242869	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 1.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/02/2023
Début de la séance	: 15h
Fin de la séance	: 16h50
Commune	: Glazoué
Arrondissement	: Gomé
Village/quartier	: Ifada
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Tchaasha

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

..... L'an deux mil vingt-trois et le jeudi seize février, s'est tenue une séance de consultation publique dans le Cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 1). A l'entame de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue à l'équipe du consultant et à remercier la population pour leur disponibilité, puis il a accordé la parole au chef de mission qui a détaillé l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population.....
 - Recueillir les avis et les recommandations des participants
- Le consultant, après avoir présenté les activités du projet, a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations permettant d'analyser les incidences des activités du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu afin d'y proposer des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AGBO Bienvenue: Merci beaucoup au Gouvernement du président Patrice Talon pour s'être rappelé de Ifada et merci à toutes les autorités. On parle de ce projet, il y a longtemps. Mais depuis 3 mois, les informations deviennent incessantes. Plusieurs équipes de différents experts sont déjà passés et cela nous rassurent. Nous nous engageons à couper les arbres et à libérer les emprises du projet. Nous avons trop souffert du manque de courant. Trop de difficultés pour charger nos téléphones. Il y a divers artisans (pondeurs, brodeurs, etc.) qui sont inactifs, faute de courant. On en a aussi besoin pour remonter de l'eau dans le château.

Nous sommes enserres entre les rails et la RN12 et désormais, c'est vers le côté ouest de la RN12 que le village se développe. Nous souhaitons par conséquent que le réseau électrique soit bien étendu de ce côté.

DAGOU Ezechiel: Ifada est constitué de 4 hameaux. Le hameau Yawon est déjà loti. Je souhaite que le réseau soit étendu jusque là-bas pour éviter les travaux d'éloignée.

FASSASSI Ogamin: Merci aux autorités qui ont pensé à nous. Je souhaite que les travaux soient réalisés suivant nos doléances et que tout ce qui a été dit ici soit fait.

Reponses du consultant

A nouveau, le Consultant a remercié la population pour les différentes interventions. Il dit être séduit par la sincérité de leur parole et les a rassuré, ~~et~~ que les doléances et suggestions formulées ont été bien notées et seront fidèlement versées au rapport de mission.

Synthèse et recommandations:

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. Le consultant a présenté les activités du projet. Les participants ont posé des questions auxquelles le consultant a répondu.

Après terme de cette réunion, les recommandations ci-après ont été formulées:

- Étendre significativement le réseau du côté ouest de la R.N.I.2 vers lequel le village se développe désormais
- Étendre le réseau aux autres hameaux tels que Yarwem!
- Que les travaux soient réalisés suivant les doléances exprimées

~~YABI~~
YABI Hervé
(consultant)



~~AGBACOU~~
AGBACOU Thierry
(consultant)

TOGNON Jacques
(Conseiller / Izougué)

OBOSSOU François
(Représentant des Aînés)

~~DAGOUE~~
DAGOUE Ezéchiel
(Représentant des jeunes)

BATCHO Séraphine
(Représentante des femmes)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE



Projet d'Électrification Rurale (PERU)



Évaluation de l'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zones Montagneuses et Plateaux (Lot 4.1)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

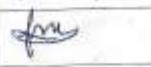
Village: IFADA Arrondissement: Gayé Commune: Gayé
Date: 16/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	OGAYAN FASSASSI Adekin	CV Gome	97198826	
02	Akpoué GABIN	Abemisa	97691075	
03	OBOSSOU Romain	Maçon	67566404	
04	AGBO BIENVENU	Gouverneur	67078160	
05	OBOSSOU Génome	Gouverneur	62575996	
06	AGBO Sylvain	CV Ifada	95761503	A. Soud
07	AGASSOU Anthony	Étudiant	96993134	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	OBOSOU Marcel	Mécanicien 67854111	67854111	
09	DOSOU Honoré	Cultivateur		
10	OGBON Angèle	Ménagère	96 98 8741	
11	BATCHO Evelyne	Ménagère	96 13 8529	
12	AGBAKA Marceline	Ménagère		
13	BALOGOUN Collette	Ménagère		
14	OGBON Félix	Cultivateur	-	
15	SOSOU Emmanuel	Cultivateur	61 16 8331	
16	ABBAKA André	Cultivateur	58 27 5840	
17	TOSOUKPE Ignace	Mason	67 62 2778	+
18	MAGOUS Ezéchiel	Animateur	97925628	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	OBOSOU Ange'lo	Conseiller	67605444	
20	OBOSOU Céline	Ménagère	/	
21	OBOSOU François	Maçon	66 19 23 35	
22	BATCHO Seraphine	Ménagère	96693250	
23	HOGNINOU Alice	Ménagère	69 55 55 04	
24	BALOGOU Noëlie	Ménagère	64 40 36 80	
25	OKOUN MASSOUN ROSINE	Ménagère	67308375	
26	OBOSOU Gertrude	Ménagère		
27	TASSOUKPE Blanche	Ménagère	/	
28	DEGNON Victoire	Ménagère	69697830	
29	DEGBEGNON Martine	Commerçante	66674068	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	EHINDO Adèle	Ménagère	52469085	
31	OBOSOU Blaise	Cult	52785842	
32	AGBO Solange	tissérante	57652427	
33	TOSOU Solange	Ménagère	67374207	
34	AGBO Chancelle	Élève	56655538	
35	OBOSOU Juliette	Ménagère	67687196	
36	BADOU Françoise	Ménagère	-	
37	OBOSOU Marie	Ménagère	61057407	
38	ILEKOYO Edwige	Ménagère	97004571	
39	OGAWIN Kamatou	Ménagère	-	
40	KPONOU Fabien	Maçon	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	BOSSOU Bienvenu	Guerisseur	67117332	
42	TOGNON Jacques	CV Zoungui	97860466	Signature
43	TOGNON Benadin	Commerçant	95176848	
44	KOHANOU Désiré	Mason	59675408	
45	TOSSOUKPE Edouard	Mécan	66053972	
46	SASSOU Bertrand	Jardinier	69885398	
47	BOSSOU Olivier	Guerisseur	62723959	
48	BOSSOU Felix	Guerisseur	66055187	
49	TOSSOUKPE O. Emmanuel	Chauffeur	94184601	
50	HOGANI Fidèle	Mason	66493977	
51	KOHANOU Honore	Toppo	51297045	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	OLOU Judith	Ménagère	9753 6527	
53	BALOGOU Sandrine	Coiffeuse	54 21 0533	
54	HOUNTONDISI Hyacinthe	Chauffeur	97 34 7142	
55	DAGOUÉ Claude	Cultivateur	64 02 3570	
56	DAGOUÉ Edwige	Cultivateur	8017067	<i>red</i>
57	OBOSSOU Alphonse	Mécanicien	56301554	
58	OGBON Philomène	Ménagère	62 99 2748	
59	OBOSSOU OSCAR	Étudiant	62 68 2506	<i>CS</i>
60	YABI Hamé	Consultant	96 56 3538	<i>CS</i>
61	BALOGOUN Ayako Bombé	Consultant <small>associé</small>	96571553	<i>CS</i>
62	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	<i>CS</i>



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. A...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19-07-2024
Début de la séance	:	15h12
Fin de la séance	:	16h03
Commune	:	DASSA
Arrondissement	:	KERE
Village/quartier	:	1/1040
Lieu	:	EPP KERE
Langue de travail	:	FON

Représentants du Consultant : BLO E. Arsène
AGBANOU Thienny / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le vendredi dix neuf juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et sociale des travaux d'électrification environnementale de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot. A) au début de la séance le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié la population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter le projet. Il a présenté ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

EZO Eollette: Aider le village à
avoir de l'eau potable

EZIN Francois Etendre le réseau
aux autres axes du village

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est bien déroulée et les participants ont fait les recommandations suivantes

- Avoir de l'eau potable
- E. Améliorer le réseau aux autres axes

Ont signé :

Représentant des Jeunes

EZIN Françoise

66048100

Représentante de Femmes

KOZNIHOU Zida

69885963

Représentant des Sages

EZIN Charles

69216360

CV du Village IGOHO

LAWIN Eugene

690240

Eugène LAWIN



Représentant du conseil

BLO Anseme

~~uyB~~
BLO Anseme

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 1..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : J. G. H. O. Arrondissement : K. E. R. E. Commune : D. A. S. S. A.
Date : 19-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	LANWI Eugène	Cultivateur	69024054	
2	EZIN Marie Claire	Cultivatrice	44296134	
3	KOHOUN Thiophile	Cultivateur	69186555	
4	ÈZÈ Collette	Cultivatrice	—	
5	EZIN Géralde	Cultivateur	69028812	
6	ADJINDOUE Agnès	Cultivateur	67470814	
7	EZIN Bernier A	Secrétaire	59464591	
8	AB. Beatrice	Cultivateur	69903465	
9	EZIN François	Commerçant	66048100	
10	EZIN Philomène	Cultivateur	—	
11	ODJUMANI Géralde	Commerçant	62607510	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	LAWIN Juste	Confesseur	69024054	my
13	ABI Albert	Chargé	59492876	reca
14	AKPO chantale	revenueuse	-	*
15	EZIN Edmond	Eh d'ion	42627045	reca
16	FAGNON Sylvie	Cultivateur	-	X
17	BARA Suzanne	Cultivateur	90867078	reca
18	TOBINOU Zita	Cultivateur	6985963	reca
19	LAWIN Amnicet	Chargé	42392081	reca
20	OTCHOUKessia	revenueuse	-	*
21	LAWIN Lucien	Cultivateur	62650868	oml.
22	LAWIN Agathe	Cultivateur	91890850	⊙
23	TCHITAN Albert	mécanicien	96356574	FETE
24	SEGLA Blandise	revenueuse	69761397	reca
25	FADENON Iridon	Commerçant	97491069	reca
26	KOHANOU Roaime	Commerçant	61896063	reca
27	AFONDJI Samud	Cultivateur	59479246	X EA

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ORE Jacob	Cultivateur	—	—
29	LERIDI Gabriel	Cultivateur	—	—
30	ASSOGBA Julien	Cultivateur	66622169	—
31	ABRO Solange	Cultivateur	94027135	—
32	INDIWA O. Mantou	Cultivateur	67033885	—
33	AKPO Philomène	Cultivateur	57433165	—
34	ASSOGBA Pierre	Cultivateur	69023518	—
35	EZIN Edith	Cultivateur	66622169	—
36	ORE André	Cultivateur	69882957	—
37	ASSOGBA Sylvie	Cultivateur	—	—
38	EZIN Moïse	Manson	69626379	—
39	AFOUNSI Naoum	Cultivateur	67679122	—
40	LAWIN André	Cultivateur	59734855	—



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 25/07/24
Début de la séance	: 10h43
Fin de la séance	: 11h30
Commune	: Bantè
Arrondissement	: AGOUA
Village/quartier	: KADJOGBE
Lieu	: Maison du C.V
Langue de travail	: Française - Kabié

Représentants du Consultant : TINGOE Olo
Dr YABI Hèlè
Dr Thierry AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le cadre de l'Etude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono, une consultation publique a eu lieu à KADJOGBE le vingt-cinq juillet deux-mille-vingt-quatre. La rencontre a débuté par les discours introductifs du chef village et de son conseiller exprimant leurs remerciements et leurs sentiments au projet. Par la suite, le consultant a pris la parole pour présenter les objectifs de la rencontre, en expliquant en détail les aspects clés du projet ainsi que ses bénéfices potentiels. La population a saisi l'opportunité pour formuler ses préoccupations et suggestions, contribuant ainsi activement à l'échange.

.....
.....
.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

WEBI Jérôme: Nous vous remercions infiniment pour l'initiative et pour le déplacement. Avec l'état de la route est-ce que le projet sera vraiment une réalité dans le village?

WEBI Jean: Merci beaucoup pour le projet, nous sommes très content. A combien s'élève le coût des compteurs?

GNIBO Clarisse: Merci beaucoup. C'est un très bon projet, nous sommes impatientes.

LIBI Allamou: Je suis très content d'apprendre qu'un tel projet a été initié pour nous. Quelle est la date de démarrage du projet?

MENGAH Ali: Comment utiliser le courant?

Réponse du consultant

Après l'intervention des habitants de la localité, le consultant les a remerciés pour la pertinence de leur questions et suggestions. Le consultant a rassuré les intervenants en leur rappelant que le projet est géré par des experts qui prennent en compte tous les détails possible avant le démarrage des travaux. Il les a informés sur les potentiels risques, tout en leur donnant des astuces et conseil notamment sur l'achat d'un compteur dans le cas où il fait le choix de prendre un compteur commun. Cela limiterait les conflits. Il a également rappelé l'importance d'éloigner les enfants des prises. Le consultant a suggéré aux habitants de se rapprocher de la SDEE pour plus d'informations. Les habitants ont été satisfait des apports de solution donné en réponse à leurs préoccupations. Ils sont impatient et adhèrent au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées : construction de la route afin de pouvoir acheminer les récoltes vers la ville et faciliter l'installation des poteaux électriques. Initiator un projet d'appui aux femmes. Fournir de l'eau potable aux habitants du village. La population est impatiente quant au démarrage des travaux.

Ont signé :

GNANTA Pauline
(Représentante des femmes)

WEDI Alouissi
(Représentant des jeunes)

MENSAH Ali
(Représentant des sages)

TINGOE Olga
(Représentante du consultant)

WEDI Jérôme



Préf du village
KADJOGBE

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KADJOGBE Arrondissement : A.S.O.U.A Commune : Bountè

Date : 25/07/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	WEBI Garôme	CV	97364110	
02	WEBI David	Cultivateur	694115 23	
03	SARMAN Assiba	Menagère	✓	+
04	YANTA Paulina	Menagère	✓	0
05	ABDOULAYE Louise	Menagère	✓	
06	WEBI David	Cultivateur	4758 34 75	
07	WEBI Paulin	Cultivateur	6486 55 67	
08	WEBI Jean	Cultivateur	9409 60 17	
09	WEBI Alamissi	Cultivateur	9609 96 67	
10	VAN GO Fenmilayo	Menagère	✓	
11	WEBI Aimé Djossou	Cultivateur	9972 50 34	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	NIPD Bienvenue	Cultivateur	90462107	Bey
13	NEBO Clarisse	Menagère	✓	A
14	WEBI Nicolas	Cultivateur	96863587	
15	ATCHEDE Agathe	Menagère	✓	
16	FAGE Bernadette	Menagère	✓	
17	BANAFAI Cossi	Cultivateur	✓	
18	MENSAN Alié	Cultivateur	96591428	
19	MONON Paulin	Cultivateur	✓	
20	BANAFAI Emille	Cultivateur	✓	
21	MENSAN Daniel	Cultivateur	52676481	
22	MENSAN Gaston	Cultivateur	✓	"
23	TCHANATI Eric	Cultivateur	42153884	
24	LEBO Awabon	Cultivateur	57424532	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. A..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 21/02/2024
Début de la séance	: 15h30'
Fin de la séance	: 17h02'
Commune	: GLAZOUE
Arrondissement	: AKLAMP
Village/quartier	: LAGBO
Lieu	: Place publique de Lagbo (sous Paillette)
Langue de travail	: Français, Fon et Mahigbé

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi vingt-un février, s'est tenue une séance de consultation du public dans le village Lagbo. Cette séance est inscrite dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification au Bénin.

À l'antame de la séance, le chef du Village Monsieur DAN.GN.HIN. Y. Bertin a manifesté sa joie aux participants pour leur mobilisation massive à travers quelques mots de reconnaissance. Il a dit merci aux consultants et a accordé la parole à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission de l'EIES;
 - recueillir les préoccupations et répondre aux questions posées.
- Après cette phase, les questions et débats ont été

B. QUESTIONS ET DEBATS

-DANGIN Bertin : Nous vous souhaitons la bienvenue. Nous remercions le Gouvernement. Est-ce que l'initiative retenue pour ce projet dans notre village sera maintenue à la mise en œuvre ?

-DOUGLO Yvette : Tellement nous sommes émus de l'annonce du projet. J'aimerais que le Gouvernement nous aide aussi à avoir l'eau potable.

-ASSOGBA Marcel : Est-ce que la demande du compteur va prendre assez de temps ? Est-ce que les poteaux électriques seront installés avant qu'on ne construise nos maisons ? Car nous avons appris qu'après la pose des compteurs on enregistre l'ouverture des rues et pistes.

-GANNETOU Denis : Merci pour votre présentation du projet. Nous sommes très comblés par les différents projets de développement de l'actuel gouvernement. J'aimerais demander si la nouvelle ligne va utiliser le seul transformateur électrique du village ? Veuillez nous augmenter le nombre de transformateurs électriques du village car nos scieries ont du mal fonctionner.

-DEGBOHUE Théodore : Nous vous remercions pour votre déplacement. Nous voulons savoir si ceux dont les bidons ont été affectés par le projet seront indemnisés ? comment les poteaux seront installés dans les zones qui n'ont pas encore été loties.

-MALEKAN Odette : Nous sommes impatients du démarrage des travaux. Veuillez faire l'extension vers les hameaux tels que LABBO BROTA, LABBO CITE.

Réponses aux questions

Après l'enregistrement des diverses interventions, le Consultant a repris la parole pour remercier les participants pour les préoccupations pertinentes exprimées.

En ce qui concerne les questions, il a été notifié que l'itinéraire retenu pour ce projet dans le village pour le moment. Toutefois, il peut subir de modification si techniquement les conditions exigent lors de la mise en œuvre du projet.

La demande du compteur ne va pas prendre assez de temps si il n'y a pas de contraintes administratives et techniques.

Les poteaux électriques seront installés avant ou après la construction de vos maisons. Ce qui est important c'est de respecter les emprises des différentes lignes.

Les dispositions techniques sont en cours pour installer le nombre (la quantité) et la qualité (puissance ou performance) de transformateurs électriques pour satisfaire les besoins de la population en matière d'électricité.

Les personnes ayant perdu des arbres à valeur économique seront dédommages et indemnisés dans le cadre du projet.

Les poteaux seront installés dans les zones non encore loties dans le respect des voies et pistes existantes.

Après les réponses, la synthèse des points soulevés, les décisions prises et les propositions a été faite.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la séance de consultation publique de ce jour, il faut retenir que c'était une occasion pour les participants de poser des questions auxquelles le consultant a apporté des éléments de réponses, d'adresser des doléances à l'endroit du promoteur et de l'entreprise en charge des travaux. Cette séance s'est achevée de très bonne ambiance avec une satisfaction totale de tous.

Cependant, des doléances et recommandations formulées sont diverses.

Il s'agit de :

- dédommager les personnes ayant perdu les arbres à valeur économique ;
- respecter l'itinéraire des lignes retenu lors de la mise en œuvre du projet ;
- apporter de l'eau potable dans le village ;
- démarrer à temps les travaux du projet ;
- faire en sorte que les demandes de compteurs et d'abonnement ne prennent pas du temps ;
- installer les transformateurs électriques en nombre suffisants et capables de supporter / couvrir les besoins en électricité du village ;
- étendre les lignes électriques dans les hameaux tels que Lagbo Kpota, Lagbo cité.

Représentant Les Sages

Ont signé :

Représentant des jeunes


Fabrice L. Doss
Représentante des Jeunes du Village


PD CV Lagbo
Aller Lagbo


AÏFA N. ACAR

MALEKANG G. Olette

Bertrand Y. DANGNANLIN
Consultant


Sylvain DJIBOU



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Plateau (Lot/...) (Lot/...)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : LAGBO Arrondissement : AKLAMPÁ Commune : GLAZOUÉ
Date : 29/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DANFNIHIN y. Bertin	Commerçant	97518179	
02	DANDJI G. Jean	Revendeur	97654699	
03	JEGBOHOUÉ Théodore	Agriculteur	97447038	
04	HOUNSOU Gilbas	Commerçant	96033772	
05	AÏFA Ernest	Revendeur	58132636	
06	ASSONGBA Ambroise	Revendeur	59167628	
07	DOSSA AÏEMHISO	Revendeur	97673809	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	M'HONTE JENIS	Mçon	96636506	
09	AÏFA OSCAR	Commerçant	96270732	
10	AZONGNISE Placide	Coiffeur	67520006	
11	DOUGLO yvette	Revenduse	96362276	
12	MPOGNIHOUEA. Arnaud	Tailleur	57433247	
13	SOBA Euthymie	Chauffeur	66-4952-24	
14	SATOONON Ambroise	Technicien en santé animale	96558863/ 96920832	
15	ADANDE INNOCENT	Revenduse	90-04-82-00	
16	ASSONGBA Hyacinthe	Revendeur	97459780	
17	ASSONGBA Florentin	Revendeur	55330532	
18	GBEÏJETIN Marcel	Maître soudeur	56628987	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	GBEYETHI Martial	Châssier	52 84 89 72	
20	SONON Nicaise	Agriculteur	59 55 81 05	
21	AZONGNISE Pôlet	Agriculteur	96 29 84 98	
22	GHANTOLI IGNACE	Maître carreleur	54 18 54 02	
23	LOUWUKPO Eulbert	Commerçant	97 79 31 11	
24	AÏFA Prosper	Agent de santé et la retraite	96 33 65 86	
25	HASEOU Rosaire	Commerçant	66 43 14 11	#
26	KPOGNIHOUE Antoinette	Revendeur	60 12 95 04	
27	MALEKAN Roland	Vendeur	57 64 99 54	V
28	TOUGHAN Augustin	ELEVE	66 32 36 75	
29	HOUNSE FODJI Emmanuelle	Agricultrice	54 59 42 47	#



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	ASSONGBA N. Marcel	Revendeur	96 39 18 63 65 73 52 36	
31	LANJJI Benoit	Agent collectionneur	66 97 88 82 66 46 80 55	
32	ASSOUWAN APPROUINATE	Mécanicien	91 89 75 83	
33	HEDE J. Renaud	Entrepreneur Agricole	96 78 72 21	
34	DEGBOROUÉ Doriffo	Carreleur	94 85 28 18	
35	HOUNSOU S. H. Thibaut	Revendeur	96 04 28 73 98 21 44 57	
36	GNISA Abdoulaye	Revendeur	45 61 67 15	
37	AÏDO François	Élève	69 19 10 75	
38	ADDOUGOUNDE F. Gérard	Étudiant	52 03 49 18	
39	HOUNKINAPU Thomas	Étudiant	97 41 06 65	
40	MONYEDD Hubert	Cultivateur	96 36 01 53	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	MALEKAN G. Odette	managère	52 87 38 83	Has
42	MALEKAN Jean	cultivateur	63 90 23 01	Has
43	NOUNKONNOU Ruth	costurière	57 43 31 88	Has
44	AIFA cocou Aristide	cultivateur	97 45 97 78	Has
45	AIFA Patrice	élève	59 16 87 85	Has
46	KAGONJI W. Sonao	Etudiant	95 22 68 30	Has
47	ASSONGBA GABIN	élève	66 64 06 28	Has
48	KAGONJI Appolinaire	élève	69 15 49 06	Has?
49	DIJIBOU Sylvain	Consultant	66 58 79 49	Has
50	ECHHA Coffa Gaël	Consultant	62 65 62 79	Has



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06-07-2024
Début de la séance	:	9h10
Fin de la séance	:	9h43
Commune	:	DASSA
Arrondissement	:	GBAFO
Village/quartier	:	LAMANDJ - DEWE
Lieu	:	chez le C.V
Langue de travail	:	FONGBE

Représentants du Consultant : BLO E. Arsène

AGBANGOUTHIERAY / YABI NERAE'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Il a eu lieu le mardi 06 juillet 2024 à 9h10. C'est le jour de la séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales de département des collines, Zou, et Mono Lot 4. Au début de la séance, le chef du village a remercié le consultant et sa population pour la disponibilité et a invité le consultant à présenter le projet qui se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et recommandations de participants
- Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il était chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et de mitigation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

OGAN Désiré: Recueillir la maison d'œuvre
Locale lors de la réalisation du projet

VAGBO Rodrigue: La population accueille
favorablement le projet et est prête à
accompagner pour sa bonne réalisation

HOUEDO Florianne: Aider le village à
avoir de l'eau potable

TOKPONTO Vincent: Vite commencer
les travaux car LAFANOU + DEWE
souffre du manque d'électricité

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations

A la fin de la rencontre qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, les participants ont manifesté leur joie et ont formulé les recommandations suivantes:

- recruter la main d'œuvre locale lors de l'exécution du projet
- Aider le village à avoir de l'eau potable
- Construire une maison des jeunes

Ont signé :

Représentant des Jeunes

SEGLA Jacques

91980722

Représentante des femmes

MATCH Adusaton

61708883

Représentant de Sages

AGBE DE Martin

97156242

CV de LAMANDI-DEWE

OGAN Clément A.

97658384



Représentant consultant

BLOAUSINE
97235907

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 4...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : LAMANAOU-DEWE Arrondissement : GBAFO Commune : DASSA-ZOUNME
Date : 16/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AGBAHOUNZO Gildas	Cultivateur	59493700	
2	ZSSA Aliou	Fleurier	62585000	
3	BOCO Hermine	Cultivateur	57063011	HC
4	OGAN Désiré	Cultivateur	59419190	
5	OKOUNDE Etienne	Cultivateur	96077618	
6	ADOUN Firmin	Cultivateur	54411601	
7	YAGBE Rodrigue	Mécanicien	95792661	
8	SEGLA George	Cultivateur	96877548	
9	HOWEN Floreane	Revenduseur	6546193	
10	OGAN Clément	Cultivateur	97658384	
11	SEGLA Jacques	Mécanicien	91980722	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ABORI Boniface	cultivateur	-	
13	OGAN Pierre	cultivateur	66357640	
14	AGBANDJO Eugene	cultivateur	-	
15	SEGLA Sebastian	cultivateur	66498379	
16	YELOU Sidoigne	cultivateur	60318010	
17	AHOA Oskoni	cultivateur	60691894	
18	SEGLA Claude	cultivateur	96637998	
19	TONI Bernadette	cultivateur	97813331	
20	WASSOU Lucienne	revendeuse	91243770	
21	SEGLA Michel	cultivateur	-	
22	TOKPONTO Vincent	cultivateur	54481443	
23	DHOUKO Roselle	cultivateur	54481443	
24	MAKIN Jean	cultivateur	64855946	
25	BALOWBI Siraïon	revendeuse	-	
26	NANITKO Charlotte	revendeuse	-	
27	ADOMAN Carrière	revendeuse	54461208	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20-07-2024
Début de la séance	:	15h 21
Fin de la séance	:	15h 41
Commune	:	DASSA
Arrondissement	:	PAODIGNAN
Village/quartier	:	LISSA
Lieu	:	EPP LISSA
Langue de travail	:	FONGBE Français

Représentants du Consultant : BLOE. Amélie

ABBANOU Thiemy / YABI Nerve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'Am. deux mille vingt quatre et le samedi vingt juillet 2024 est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale du projet d'électrification de 150 localités des départements de Collines, Zou et Mono (lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la disponibilité avant d'inviter le consultant à présenter le projet comme suit :

- Présenter le projet aux populations,
- recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les achetés du projet a souligné qu'il est chargé de collecter les environnements et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humains afin de formuler les mesures d'atténuation et maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

AGBICOPO Omer:

Aménager la voie PAOUICANAN-LISSA

- AAGAN Veronique: Aider le village
à avoir au moins de l'eau potable

BOSOU Claver: doter le village de
toilette publiques et de salle de classe
pour l'Ecole primaire publique

JOHO Isaac: Associer la main d'œuvre
locale à la réalisation des travaux

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations

A la fin de la rencontre qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, les participants ont remercié le consultant et ont fait des recommandations suivantes

- Aider le village à avoir de l'eau potable
- Aider l'école primaire publique à avoir des salles de classe
- Associer la main d'œuvre locale lors de la réalisation des travaux

Ont signé :

Représentant des Jeunes
AGBICO DO David
96733430


Représentant de femmes
DAGAN Julie Marie
42920044


Représentant des Sages
AGBICODO C.V.H. Omer
64889195


CA / Paouignan





Taménon AGBO

Représentant consultant
BLO Arsène
97235907




MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : LISSA Arrondissement : PAOULIENAN Commune :
DASSA Date : 21-07-2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	AGBICOMO Doman	Impituboun	64889195	
2	AGRICOLO Blon	cultivateur	97-85-20-22	
3	AGBICOCO G. David	RC	96738430	
4	AGBICOCO Zéphirin	cultivateur	66684597	AZ
5	AGBICOCO Julien	cultivateur	97361803	
6	AZAGNON Josephine	menagère	40921412	JM
7	AWESSIN Chadrae	cultivateur	54212106	J
8	AGBICOCO Désiré	cultivateur	60995906	==
9	DAGAN Julienne	menagère	42920944	J
10	DAGAN Veronique	menagère	94079910	Per
11	AGBICOCO Honore	cultivateur	61177314	Am
12	AGBICOCO Emmanuel	'	61382322	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	ASSOGBA Féliécienne	menagère	90 12 11 12	
14	BODJOURTO Justine	Cultivateur	5973 01 00	
15	AGBICOLA F. J. Pierre	Instituteur	96 13 37 00	
16	AWESSIN Antoine	Cultivateur	56680719	
17	HOUTGLONX Emile	Cultivateur	97 85 21 97	###
18	AGBICOLA Philémène	menagère	69 69 00 33	
19	KOU KPOUOU Steph	Cultivateur		
20	AGBICOLA Moïse	Cultivateur	65094827	
21	BOSSEU Marie	menagère	5336 08 14	
22	BOSSEU clauette	Cultivateur	40402903	
23	BOSSEU Ederwald	Cultivateur	97 45 88 04	
24	BOSSEU Ayewale'	menagère	97 31 73 17	
25	BOSSEU cécile	menagère	-	
26	BOSSEU Justine	menagère	-	
27	TDHO Isidor	Cultivateur	66062175	OH
28	TOHO Isaac	Cultivateur		

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	TOHO Olivier	cultivateur		OMC
30	AGBIROB Ivo	cultivateur		OF
31	AGBIROB Julien	menagère		Bmf
32	SEGBERTI Pierrette	menagère		H
33	AGOSSABOU Solange	menagère		SU.
34	AGOSSABOU Rurhine	menagère		Dmnd
35	AGBO Alphessine	menagère		THH
36	AGBO Hacinthe	Solange		Deff
37	AGBO Emilie	menagère		Deff
38	AVANON Pierrette	menagère		Deff
39	AGO Vernance	cultivateur	9709 13 72	Deff
40	BOTHOURTON Marcelin	cultivateur		Deff
41	BOTHOURTON Marcelle	Instituteur	95120272	Deff
42	BODUASTI Florent	cultivateur	97935712	Deff
43	GOUDITI Maxime	cultivateur	9785 68 85	Deff
44	AGBIROB Patrice	cultivateur		Deff

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
45	AGBICOBO Cornelle	Cultivateur	96 37 1996	<i>[Signature]</i>
46	AGBICOBO Jean	Cultivateur	61 22 08 53	<i>[Signature]</i>
47	AGBICOBO Noug Romuald	Cultivateur	62 01 60 63	<i>[Signature]</i>
48	SOHOU A. Ornice	Cultivateur	56 81 70 10	<i>[Signature]</i>
49	SOKORIN Alexandre	Commerçant	62 71 59 07	<i>[Signature]</i>
50	GOJTO Rémi	Cultivateur	61 22 19 82	<i>[Signature]</i>
51	AWESSIN Nicolas	Éleveur	90 02 24 05	<i>[Signature]</i>
52	GOUZPANIA Crequin	Cultivateur	65 91 74 73	<i>[Signature]</i>
53	AWESSIN Eugène	Cultivateur		<i>[Signature]</i>
54	KPAOIGNON Evelyne	menagère	97 33 41 63	<i>[Signature]</i>
55	AGBICOBO Rosalie	menagère		<i>[Signature]</i>
56	AGBICOBO Marie	menagère		<i>[Signature]</i>
57	ZANGODÉ Victorin	Commerçant	67 23 67 21	<i>[Signature]</i>
58	GOJTO Lazare	Cultivateur	51 96 42 13	<i>[Signature]</i>
59	AGBICOBO Paul	96 38 04 85	96 38 04 85	<i>[Signature]</i>
60	SOHOUNTON Florent	Étudiant	40 16 95 72	<i>[Signature]</i>



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	25/07/24
Début de la séance	:	18h08
Fin de la séance	:	18h45
Commune	:	Bantè
Arrondissement	:	ATOLOLIBE
Village/quartier	:	ODJOGBILE
Lieu	:	La place de l'Église Révolutionnaire du Christ
Langue de travail	:	française - Nago

Représentants du Consultant : JINGOE Oga
Dr YABI Horvé
Dr Thierry AGBAXOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 25 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à ODJOGBILE dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les habitants ont activement participé en partageant leurs préoccupations et suggestions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ATCHOUTA Juliette: Nous sommes très contente et impatiente de voir notre village électrifié.

ATOUKOU Firmin: Nous vous remercions énormément pour ce projet. Je voudrais juste connaître la date de démarrage des travaux.

ATCHOUTA Mathias: Nous sommes très impatient. Car le courant n'est pas un luxe mais une nécessité. Est-ce projet qui gère l'obtention des compteurs? Si oui quel est la procédure à suivre.

BOIKINI Fulbert: Merci beaucoup pour ce projet. Nous serons aussi bientôt développés.

Réponse du consultant
A la suite des différentes interventions, le consultant a remercié les habitants pour avoir répondu présent, ainsi que pour leurs apports. Ces derniers ont été rassurés sur la réalisation du projet et que ça débutera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies. Le consultant a demandé aux habitants de se rapprocher de la SBEE pour plus d'informations concernant l'obtention de compteurs. Les habitants ont été satisfait des apports de solutions donnés en réponse à leurs préoccupations. Ils sont content et adhérent au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Appui agricole
- Aménager la voie
- constructions des centres de santé et des ponts (aux de mayadi élue) de centre de loisir
- Fourniture en eau potable
- Besoin d'enseignant compétents pour la bonne éducation scolaire des enfants
- Initié un projet d'appui aux femmes

la population est impatiente quant au démarrage des travaux.

Ont signé :


ATCHOUTA Juliette
(Représentante des femmes)


ATOUKOU Firmin
(Représentant des jeunes)


ATOUKOU Henri
(Représentant des sages)


TINGOE Elog
(Représentante du consultant)


EDAH. H. Andu
chef du village de
ODJOGBILE




I. Biensewa IWA
(Conseiller du village
ODJOGBILE)

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	IWA I. Bienvenu	Cultivateur	97 3639 70	
13	ATOKOU Raffael	Cultivateur	-	
14	ATOUKOU Joseph	Cultivateur	-	
15	OCHOLMANI Mandelène	Cultivateur	91-67-74-22	
16	KOTCHAKPO André	Cultivateur	67-39-92-57	
17	AFODJISI Justine	Cultivatrice	67-32-13-79	
18	BOUÉ Lucie	Cultivatrice	90-95-81-87	
19	KOTCHAKPO Daniel	Magasin	54-20-80-36	
20	KOCHAKPO Marcelin	Cultivateur	90-52-74-27	
21	AKOBI Aïse	Cultivateur	51-41-24-12	
22	ATONUKUN Miriel	Cultivatrice	91-83-19-47	
23	AYENAN Rosalie	Cultivatrice	90-11-13-27	
24	IDOGNON Elisabethette	Cultivatrice	51-41-24-12	
25	KOCHAKPO Elisabethette	Cultivatrice	90-52-84-05	
26	AKOUGBE Lucie	Cultivatrice	61 52-13 79	
27	OBOUCHORO Medupe	Cultivatrice	97 3639 70	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	KOÏCHAKPO Kélim.	Cultivateur	62.1348 13	
29	SANDJOKOUMAN COSSI	Inaudibromiel	67-33-3545	
30	OKOU MANSOU	Pierre	5360 97 48	
31	AFFORDJI Rubhe	Cultivatrice	51 20 23 07	
32	YARO Jean - Mary	Mecanicien	-	
33	MASSOU Pascal	Cultivateur	-	
34	SANDJOKOUMAN Mariette	Cultivatrice	96 88-30 25	
35	Cossi Wambda	Cultivatrice	-	
36	SANDJOKOUMAN Rosaline	Cultivatrice	-	
37	KOÏCHAKPO benjamin	Soudier	6649-5815	
38	DISAGOU Justin	Cultivateur	6947-9968	
39	DANSSOU Abne	Cultivatrice	-	
40	BALLO Késair	Cultivateur	52-34 2747	
41	AKAKPO AFFI	Cultivatrice	-	
42	SANDJOKOUMAN Marie	Cultivatrice	-	
43	SANDJOKOUMAN AbiSe'	Cultivateur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	ATOUKOU Ayomide	Cultivateur	54-85-77-75	TC
45	ATOUKOU Julien	Cultivateur	67-60-95-25	TC
46	SOULEY Mamadou	Cultivateur	61-78-10-82	TC
47	OMI ARIKPO	Cultivateur	67-23-08-36	TC
48	IDOSSOU Veronique	Cultivateur	91-44-75-30	TC
49	KOTCHAKPO Delphin	Cultivateur	66-94-24-40	TC
50	ATOUKOU Beatrice	Cultivateur	96-00-46-81	TC
51	BAWESE Salifou	Cultivateur	5971-11-41	TC
52	NANA Antouanette	Cultivateur	66-94-24-40	TC
53	NASSOU Fammikeyo	Cultivateur	5485-7775	TC
54	ATOUKOU Firmin	Cultivateur	96-24-87-20	TC



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	25/07/24
Début de la séance	:	19h
Fin de la séance	:	19h57
Commune	:	Bante
Arrondissement	:	ATOKOLIBE
Village/quartier	:	OKOITA - ORO
Lieu	:	Maison du CV
Langue de travail	:	Française - Nago

Représentants du Consultant : TINGOE Giga
Dr Yabi Houe
Dr Thibory AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono, une consultation publique a eu lieu à OKOITA-ORO le vingt-cinq juillet deux-mille-vingt-quatre. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les habitants ont activement participé en partageant leurs préoccupations et suggestions.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

1. DRISSEAU Gérard: Nous vous remercions beaucoup pour l'initiative. Nous attendons impatiemment

AKPO Bernand: Nous avons entendu trop de fois cette histoire de projet d'électrification sans jamais voir son accomplissement. Je voudrais juste connaître la date de démarrage du projet

ADJIBODE Bernadette: Nous sommes très contente du projet car c'est une nécessité pour nous d'avoir de l'électricité

OMOTETE Joumilaye: Nous vous remercions beaucoup. Avec ça je pourrai acheter un frigo et vendre les produits frais.

DONIFÉ Nicodème: Merci pour ce projet. Comment obtenir les compteurs? Certains sont venus déposer des poteaux mais plus aucune suite.

Réponse du consultant

À la suite des différentes interventions, le consultant a remercié les habitants pour avoir répondu promptement à l'appel, ainsi que pour leurs apports. Ces derniers ont été rassurés sur la réalisation du projet et que ça débutera dès lors que toutes les formalités nécessaires seront remplies. Le consultant a demandé aux habitants de se rapprocher de la SBEE pour avoir plus d'éclaircissements pour l'obtention des compteurs. Les habitants ont été satisfaits des apports de réponse fournis par le consultant et adhérents au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

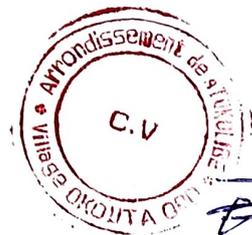
À la fin de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées: Fournir des panneaux solaires au village dans le cas où la réalisation du projet tarderait.
Fournir de l'eau potable à la population.

La population est impartiente quant au démarrage des travaux de ce projet.

✱

OMIKIKI Fomilayo
(Représentante des femmes)

Ont signé :



✱

ISSIFOU Assafou
(Représentant des jeunes)

DOIFOU Nicodème

Chef du village
OKOUTA-ORO

✱

HARISSOU Sèidou
(Représentant des sages)

Nicodème DOHIFO



TINGOE Ogo
(Représentante du consultant)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : OKOLTA-ORON Arrondissement : ATOKOLIBE Commune : Bandi
Date : 25/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	IBRISSEU Sciden	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
02	LAWA Sciden	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
03	HINSE François	Nagon	97666122	<i>[Signature]</i>
04	STATHENOID Coffi	Nagon	98298433	<i>[Signature]</i>
05	AKRO Bernard	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
06	TSIFOU Assane	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
07	GOTOU André	Cultivateur	41880385	<i>[Signature]</i>
08	DOÏZOU Nicodème	CV	96083690	<i>[Signature]</i>
09	OHIKIKI Faumilayo	Ménager	68434684	<i>[Signature]</i>
10	LABAKÉ AKAKPO	Ménager	✓	<i>[Signature]</i>
11	AYOYE Bena Joffe	Ménager	66390518	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
11	AROUNA Mounirou	Cultivateur	99400122	
13	ISSIFOU Mouptouren	Cultivateur	90444192	
14	GABO Ganissa	Cultivateur	94506046	
15	Aboulaye SALLOU	Cultivateur		
16	ARDOHOSSO Hilaino	Cultivateur	67889705	
17	ARPO Leonardou	Cultivateur		
18	FASSI I. Rietha	Cultivateur		
19	ARPO Yaoussi	Agricien Steur Rassembleur		
20	KINDOUKI Raïba	Agricien Steur		
21	ARPO Cerame	Agricien Steur		
22	TANARI Sidi	Agricien Steur		
23	YEUUBI Amadou	Agricien Steur		
24	ALASSANE Sofou-	Agricien Steur		
25	GADO Edouss	Agricien Steur		
26	SANI Abiba	Agricien Steur		
27	GADO Fatouma	Agricien Steur		



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'Électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot: 1)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	30/07/2024
Début de la séance	15h 50 mn
Fin de la séance	16h 54 mn
Commune	Glazoué
Arrondissement	KPAKPADÀ
Village/quartier	Sowé - Kpakpada
Lieu	Place publique du village
Langue de travail	Telassha

Représentants du Consultant : HOUNBALIDEA Fernan
DRAGAN/Anthony et Dr YABI Hevi

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et mardi trente juillet sont tenue une séance de consultation publique dans le cadre d'étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et MONO. Au début Mr. AKPO Albert chef du village a salué les participants et sans transition a laissé la parole au représentant du consultant. A sa prise de parole il a d'abord salué les participants et sans plus tarder évoqué les points importants de l'ordre du jour comme suit: Présenter le projet à la population Recueillir leur avis et les recommandations. Après la présentation des points importants à l'ordre du jour il a laissé la parole aux participants pour leurs questions et apais

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADJINBA Jonas: Bien vrai, une partie de notre localité a déjà le courant électrique mais à travers ce projet ça serait dans tout le village et il aura mon de toile d'arrangés dans le village.

EDIKOU Rose: C'est un bon projet nous voulons renforcer la qualité du courant électrique dans le village.

Réponse du représentant

Quant il a repris la parole il a remercié toutes les personnes qui ont intervenues. Vos doléances seront prise en compte et transmises aux autorités compétentes.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation publique de ce jour a été d'une grande importance. Elle a permis d'apporter un éclaircissement aux préoccupations des différents participants. Ils adhèrent et soutiennent le projet.

font

Ont signé :

LOOSSOU Elisabeth
Représentante des femmes

ADJINADA Sonace
Représentant des sages

~~Signature~~
HOUMBALIDEA Firmin
Le consultant

ADJAMPO Alphonse
Représentant des
Jeunes



Le chef du Village

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 1)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Somé, Ikpakpa Arrondissement: KPAKPAZA Commune: Glazoué
Date: 30/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AKPO D. Albert	chef Village	61 42 4127	
02	EDIKOU Jean	cultivateur	95 25 47 46	
03	AOSINDA Jonas	cultivateur	57 05 66 05	
04	DHOUNTIN Marina	coiffeuse	90 06 12	
05	AYENAN beatrice	Managère	59-52-32.82	
06	ADJAKPO Alphonse	cultivateur	90-11-11-21	
07	AKPE Estelle	cultivateur	56-65-65-96	
08	EDIKOU ROSE	cultivateur	04-274048	
09	KETE DAMASE	Géometre	97-49-52-55	
10	DHOUKO Genevieve	Commerçante	56 93 92 48	
11	OLOGOU Maltude	Cultivateur	40 19 86 46	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AKPO Sylvie	Commerçante	56 20 01 35	fa
13	ORE Collette	Commerçante	48-52-73.40	o
14	GAMHOTO Jeanne	cultivateur	52-18-30.40	5
15	ATOWA Céline	cultivateur	27-12-18.40	fa
16	DOSSOU Elisabeth	Managère	69 02 30-01	fa
17	EHINDO Anne	cultivateur	84-12-25.22	8
18	DOSSOU Rosine	managère	69 85-23-34	f
19	KOUTIYA Denise	coiffeuse	57-74-20.26	fa
20	NANANKO Athanase	cultivateur	91-68-26.30	fa
21	IDOSSOU Vergile	cultivateur	41 20-30.53	2/02
22	KOBOLOU Abel	cultivateur	64-56-29.63	fa
23	FADO Hypolite	cultivateur	52-46 32.48	fa
24	ADJINDA Simplice	cultivateur	91-47-04.59	4/0
25	SINOU Guillaume	cultivateur	50-97-92.61	0/0
26	SINOU Anicet	Magasin	61-06-29.48	Sing
27	FADO Boris	cultivateur	40.00-26-73	T



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	28/07/2024
Début de la séance	:	11h
Fin de la séance	:	12h35
Commune	:	Glazoué
Arrondissement	:	AKLampa
Village/quartier	:	Souviandji
Lieu	:	EPP Souviandji
Langue de travail	:	Française

Représentants du Consultant : TINGOE Opa
DY YABI Hervé
DY THIERRY AGBANOU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 28 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à Souviandji dans le cadre de l'étude de l'impact des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leurs avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADANDE T. Petrice : Quelle est la date de démarrage du projet ?

AKOKPO Joel : Pourquoi malgré le fait que nous avons l'électricité, nous n'arrivons pas à charger nos téléphones ?

ADIGNINDU Gustave : Pourquoi les lampadaires ne fonctionnent pas pour un long moment ?

OUTAROU Ali Akras : Merci au gouvernement d'avoir initié ce projet.

Réponses du consultant

Le consultant a répondu que le projet démarrera dès que les formalités nécessaires seront remplies.

Le consultant a répondu aux intervenants qu'il n'y a pas de problème de base tension. Le problème sera résolu grâce à la réalisation du projet.

Le consultant a répondu que les lampadaires, comme toutes les lampes, ont une durée de vie donnée.

La population adhère au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de la rencontre qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, les recommandations suivantes ont été formulées.

- Construire un marché pour permettre aux commerçants de vendre le fromage produit localement, ainsi que des bœufs.

- Construire des hangars pour les femmes pour qu'elles puissent vendre sans craindre le soleil et la pluie.

Ont signé :

~~Signature~~
DANDJI MINANSIN
(Représentante des femmes)

~~Signature~~
A. JOËL AKOHOLO
(Représentant des jeunes)

~~Signature~~
Gustave ADIGNINON
(Représentant des sages)

~~Signature~~
TINGOE Oga
(Représentante du consultant)

Signature
Chef du village
Sowouianji

DEGBOHOU
96 06 19 10

Signature
TOKE Sébo
Benjamin
(Représentant de l'Imam)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Boussoiandji Arrondissement : Akpassa Commune : Segeze

Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DANSSI Norbert	Cultivateur	6065 11 44	
02	GNITIN Baudou	Agent de Santé	6053 07 05	
03	EZIN Crépin	Cultivateur	6649 18 64	
04	ASSOGBA Gustave	Inspecteur retraité		
05	AMGUNDU Guibare	Interieur retraité	6407 88 45	
06	SEGBO Clément	Cultivateur	6070 84 66	
07	YANM Florent	Cultivateur	6051 42 72	
08	AKOKPON Richard	Placem	55 33 05 69	
09	SOMON Michel	Cultivateur		
10	AYANDE T. Patrice	Cultivateur	9779 15 10	
11	MOROU Gilbes	Sondeur	6566 14 71	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DANDY Paulin	Etudiant	92410534	
13	ASSINS BA Sean	Etudiant	63253809	
14	AKOKPON Joel	Cultivateur	65665590	
15	ABALLIO Christiana	Menagere	/	
16	JANDSA Minansi	Menagere	52524617	
17	ATHOUSSAL Anba Marie	Menagere	/	
18	BREDENIN Sophie	Commerçante	57012141	
19	AKPO Nadege	Menagere	/	
20	BEGBOUTHE Catherine	Menagere	57056665	
21	EZIN Justine	Outiniere	45073705	
22	HOUNGBO Gildas	Secours à l'act	6990 6170	
23	AKPADO Raymond	Menagere	/	
24	LEBEMIN Senamira	Relaine C.	45013804	
25	SOSSA Adimera	Menagere	58446569	
26	KONFO Emmanuel	Cofeur	41259548	
27	ATHONANTON Guy	Cultivateur	58058402	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ABOUSSOUBE Awo Lo	Cultivateur	—	
29	DEGBORHOUE Jules	CV	95-68-20-48	
30	YISSOUFOU Djamou	Eleveur	6105 32 04	
31	GAHO Abdoulaye	Eleveur	5153 14 61	
32	ISSA Ibrahim	Eleveur	9115 17 63	
33	SENDANKIN Enock	Etudiant	9839 12 31	
34	WOLOU H. Vincent	Cultivateur	96-89 83 77	
35	LEDEMIN Romaric	Menuisier	62 3663 03	
36	SAGBO Benoit	Cultivateur	47-67-39-16	
37	KPATINDE Firmine	Miséricordie	66 05 37 34	
38	EZIN Adjagbe	Cultivateur	9415 71 99	
39	AKPKPOM Benedicte	Couturière	65 28 55 83	
40	KPEDEGIN Fleantine	Manager	—	
41	TDOSSO Sorki	Technicien auto.	94 85 86 41	

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio-économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous-traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours

d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfuis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur

prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
Harnais et dispositif Antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, Tabliers	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz)	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenant à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5.Prevention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continue
Très basse tension TBT		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
Contact de la PAP	
Adresse de la personne contact de la PAP	
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires
	Représentant du
	Parent du propriétaire
	Locataire
	Autres (préciser)

Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie	
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture
	Commerce
	Transport
	Artisanat
	APE/ACE
	Privé
	Autres (préciser)
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)	
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)	
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion : Christianisme Islam Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----

--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |__| ; Couturier |__| ; Vulcanisateur |__| ; Tourneur |__| ; Scierie |__| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y: Z:
04					X: Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

--

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCES

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunitaires (école, centre de santé, poste de police...)
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'alimentation de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencées (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n°2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- l'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- *Programme de suivi ;*
- *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- *PGES ;*
- *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- *Conclusion ;*
- *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.